

RAPPORT DE GESTION

Société financière IGM Inc.

Sommaire des résultats d'exploitation consolidés	6
--	---

IG Gestion de patrimoine

Revue des activités	12
---------------------	----

Revue des résultats d'exploitation par secteur	18
--	----

Placements Mackenzie

Revue des activités	21
---------------------	----

Revue des résultats d'exploitation par secteur	25
--	----

Activités internes et autres

Revue des résultats d'exploitation par secteur	28
--	----

Société financière IGM Inc.

Situation financière consolidée	29
---------------------------------	----

Situation de trésorerie et sources de financement consolidées	32
---	----

Gestion des risques	37
---------------------	----

Perspectives	49
--------------	----

Estimations et méthodes comptables critiques	51
--	----

Contrôle interne à l'égard de l'information financière	52
--	----

Autres renseignements	52
-----------------------	----

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion présente le point de vue de la direction en ce qui a trait aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société financière IGM Inc. (la « Société financière IGM » ou la « Société ») au 31 mars 2019 et pour le trimestre clos à cette date, et il devrait être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les « états financiers intermédiaires »), ainsi qu'au rapport annuel 2018 de la Société financière IGM Inc. déposés sur le site www.sedar.com. Le commentaire présenté dans le rapport de gestion au 31 mars 2019 et pour le trimestre clos à cette date est daté du 3 mai 2019.

MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers intermédiaires de la Société financière IGM, sur lesquels repose l'information présentée dans son rapport de gestion, ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (les « normes IFRS »), et ils sont présentés en dollars canadiens (se reporter à la note 2 des états financiers intermédiaires).

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport, à l'exception des énoncés de faits historiques, sont de nature prospective; elles sont fondées sur des hypothèses et sont l'expression des attentes actuelles de la Société financière IGM. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information au sujet des attentes et des projets actuels de la direction. Ces déclarations pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur les opérations, les activités, la situation financière, les résultats financiers attendus, le rendement, les prévisions, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont fondées sur des facteurs ou des hypothèses significatifs ayant permis de tirer la conclusion ou d'effectuer la prévision ou la projection dont il est question. Ces facteurs et ces hypothèses comprennent les perceptions des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose actuellement la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

Les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être réalisés.

Divers facteurs significatifs, qui sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales dans bien des cas, touchent les opérations, le rendement et les résultats de la

Société et de ses filiales ainsi que leurs activités. En raison de ces facteurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou attendus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou les conséquences imprévues de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés boursiers et financiers mondiaux, de la gestion des risques de liquidité des marchés et de financement et des changements de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application de changements comptables futurs, des risques opérationnels et à la réputation, de la concurrence, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, de la capacité de la Société à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Société et ses filiales pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi en vigueur au Canada ne l'exige expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes associés aux activités de la Société et les facteurs et hypothèses significatives sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés sont fournis dans ses documents d'information, y compris le présent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS ET MESURES ADDITIONNELLES CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, qui est une mesure additionnelle conforme aux normes IFRS, peut être divisé en deux composantes :

- le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires;
- les autres éléments, qui comprennent l'incidence après impôt de tout élément que la direction considère comme non récurrent ou qui pourrait rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre.

Le « bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires », le « bénéfice dilué ajusté par action » (le « BPA ») et le « rendement ajusté des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires » sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS qui sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le « bénéfice avant intérêts et impôt » (le « BAII »), le « bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements avant les commissions de vente » (le « BAIIA avant les commissions de vente ») et le « bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements après les commissions de vente » (le « BAIIA après les commissions de vente ») sont également des mesures additionnelles non conformes aux normes IFRS. Le BAII, le BAIIA avant les commissions de vente et le BAIIA après les commissions de vente sont des mesures complémentaires de la performance utilisées par la direction, les investisseurs et les analystes de placements

pour évaluer et analyser les résultats de la Société. Les deux mesures liées au BAIIA ont été présentées à la suite de l'adoption d'IFRS 15. Le BAIIA avant les commissions de vente exclut toutes les commissions de vente de fonds communs de placement et est comparable à celui des périodes précédentes. Le BAIIA après les commissions de vente comprend toutes les commissions de vente et met en évidence l'ensemble des flux de trésorerie. Les autres éléments non récurrents ou qui pourraient rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre sont ensuite exclus pour obtenir le BAIIA avant les commissions de vente et le BAIIA après les commissions de vente. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le « bénéfice avant impôt sur le résultat » et le « bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires » sont des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS qui sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures sont considérées comme des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS puisqu'elles s'ajoutent aux postes minimums requis par les normes IFRS et qu'elles sont pertinentes pour comprendre la performance financière de l'entité.

Se reporter aux rapprochements pertinents des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des résultats présentés conformément aux normes IFRS dans les tableaux 1, 2 et 3.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

La Société financière IGM Inc. (TSX : IGM) est une société de gestion d'actifs et de patrimoine de premier plan. Les principales entreprises de la Société, le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie, exercent leurs activités de façon distincte, principalement au sein du secteur des services-conseils financiers.

Au 31 mars 2019, le total de l'actif géré, qui est le plus élevé de l'histoire de la Société pour une fin de trimestre, s'élevait à 160,5 G\$, comparativement à 155,8 G\$ au 31 mars 2018 et à 149,1 G\$ au 31 décembre 2018. Pour le premier trimestre de 2019, la moyenne du total de l'actif géré s'est établie à 155,9 G\$, comparativement à 156,8 G\$ au premier trimestre de 2018.

Au 31 mars 2019, l'actif géré des fonds d'investissement, qui est également le plus élevé pour une fin de trimestre, se chiffrait à 154,3 G\$, comparativement à 149,2 G\$ au 31 mars 2018 et à 143,3 G\$ au 31 décembre 2018. L'actif géré moyen des fonds d'investissement s'est élevé à 149,9 G\$ pour le premier trimestre de 2019, comparativement à 150,1 G\$ au premier trimestre de 2018.

L'augmentation de l'actif géré est principalement attribuable aux hausses du niveau des marchés financiers.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le trimestre clos le 31 mars 2019 s'est établi à 167,5 M\$, ou 70 cents par action, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 185,5 M\$, ou 77 cents par action, pour le trimestre correspondant de 2018.

Les capitaux propres se chiffraient à 4,5 G\$ au 31 mars 2019, comparativement à 4,6 G\$ au 31 décembre 2018. Le rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre clos le 31 mars 2019 s'est établi à 15,2 %, contre 17,5 % pour la période correspondante de 2018. Le dividende trimestriel par action ordinaire déclaré au premier trimestre de 2019 s'est établi à 56,25 cents, soit le même montant qu'au quatrième trimestre de 2018.

ACTIVITÉS DE GESTION DU CAPITAL

La Société financière IGM a lancé un certain nombre de transactions à l'égard de sa trésorerie et de son capital au cours du premier trimestre de 2019, notamment :

- L'émission de débentures à 4,206 % arrivant à échéance le 21 mars 2050 d'un principal de 250,0 M\$.
- Une partie du produit provenant de l'émission des débentures d'un principal de 250,0 M\$ a servi à financer le rachat, le 30 avril 2019, de 150,0 M\$ des actions privilégiées de premier rang de série B à dividende non cumulatif de 5,90 % émises et en circulation.
- La Société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 26 mars 2019 visant le rachat d'un maximum de 4 millions de ses actions ordinaires afin de

bénéficier de suffisamment de souplesse pour gérer sa situation du capital tout en créant de la valeur pour les actionnaires. Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a établi un régime d'achat automatique de titres pour ses actions ordinaires. Le régime d'achat automatique de titres fournit des instructions standards quant à la façon dont les actions ordinaires de la Société financière IGM doivent être rachetées dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant certaines périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société en tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

En avril 2019, la Société a participé à l'offre publique de rachat importante de Great-West Lifeco (« Lifeco ») sur une base proportionnelle en vendant 2 400 255 de ses actions pour un produit de 80,4 M\$. La participation de 4 % de la Société dans Lifeco demeure essentiellement inchangée.

PERSONAL CAPITAL

En janvier 2019, la Société a investi un montant additionnel de 66,8 M\$ dans Personal Capital Corporation (« Personal Capital »), ce qui a augmenté son bloc de droits de vote à 22,7 % et donné lieu au reclassement d'un montant de 217,0 M\$ au bilan consolidé, du poste Investissements d'entreprise au poste Participations dans des entreprises associées. Par conséquent, la Société utilise désormais la méthode de la mise en équivalence pour la comptabilisation de sa participation de 25,2 % dans Personal Capital.

ADOPTION D'IFRS 16, CONTRATS DE LOCATION

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté IFRS 16, *Contrats de location*, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation correspondant aux contrats de location de la Société, ainsi que d'une obligation locative connexe. Auparavant, la Société passait en charges le total des paiements de loyer au poste Charges autres que les commissions. En vertu d'IFRS 16, les charges liées aux contrats de location sont comptabilisées à titre d'amortissement au poste Charges autres que les commissions et les intérêts sont comptabilisés au poste Charges d'intérêts (se reporter à la note 2 des états financiers intermédiaires).

L'adoption d'IFRS 16 se traduit par un changement au calendrier des charges autres que les commissions, mais n'influe pas sur les flux de trésorerie de la Société.

Au premier trimestre de 2019, les charges autres que les commissions ont diminué de 0,9 M\$ et les charges d'intérêts ont augmenté de 1,1 M\$ en raison de l'adoption d'IFRS 16. Si IFRS 16 avait été appliquée de façon rétrospective, les charges autres que les commissions auraient diminué de 0,1 M\$ et les charges

d'intérêts auraient augmenté de 1,0 M\$ au premier trimestre de 2018.

IFRS 16 a une incidence sur le BAIIA car les charges sont désormais classées à titre de dotation à l'amortissement ou de charges d'intérêts, lesquelles sont exclues du BAIIA. Auparavant, les versements en trésorerie étaient passés en charges et inclus dans le BAIIA.

Au cours du premier trimestre de 2019, le BAIIA avant les commissions de vente a augmenté de 6,6 M\$ pour s'établir à 295,9 M\$, en raison de l'adoption d'IFRS 16. Si IFRS 16 avait été appliquée de façon rétrospective, le BAIIA avant les commissions de vente aurait augmenté de 5,4 M\$ pour s'établir à 338,6 M\$ pour le premier trimestre de 2018.

SECTEURS À PRÉSENTER

Les secteurs à présenter de la Société financière IGM sont les suivants :

- IG Gestion de patrimoine (« IG Gestion de patrimoine » ou « IG »)
- Placements Mackenzie (« Placements Mackenzie » ou « Mackenzie »)

- Activités internes et autres

Ces secteurs, figurant aux tableaux 2 et 3, tiennent compte de l'information financière interne et de l'évaluation du rendement de la Société.

Certains postes figurant aux tableaux 2 et 3 ne sont pas attribués à des secteurs :

- *Charges d'intérêts* – Représentent les charges d'intérêts sur la dette à long terme et, en 2019, elles comprennent également des charges d'intérêts sur les contrats de location de 1,1 M\$ en raison de l'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*. La variation des charges d'intérêts pour la période découle également de l'incidence des transactions suivantes :
 - Remboursement de débtures à 6,58 % d'un montant de 150 M\$ le 7 mars 2018;
 - Émission de débtures à 4,174 % d'un montant de 200 M\$ le 11 juillet 2018;
 - Remboursement anticipé de débtures à 7,35 % d'un montant de 375 M\$ le 10 août 2018;
 - Émission de débtures à 4,206 % d'un montant de 250 M\$ le 20 mars 2019.

TABLEAU 1 : RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2019		31 DÉCEMBRE 2018		31 MARS 2018	
	BÉNÉFICE	BPA ¹	BÉNÉFICE	BPA ¹	BÉNÉFICE	BPA ¹
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS	167,5 \$	0,70 \$	179,9 \$	0,75 \$	185,5 \$	0,77 \$
BAIIA avant les commissions de vente – mesure non conforme aux normes IFRS	295,9 \$		296,8 \$		333,2 \$	
Commissions fondées sur les ventes versées	(43,7)		(41,2)		(62,3)	
BAIIA après les commissions de vente – mesure non conforme aux normes IFRS	252,2		255,6		270,9	
Commissions fondées sur les ventes versées pouvant faire l'objet d'un amortissement	12,6		13,2		16,3	
Amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif	(4,8)		(4,3)		(2,9)	
Amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles et autres ²	(20,0)		(14,4)		(13,9)	
Charges d'intérêts ³	(25,2)		(24,1)		(30,3)	
Bénéfice avant impôt sur le résultat	214,8		226,0		240,1	
Impôt sur le résultat	(45,1)		(43,9)		(52,4)	
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	(2,2)		(2,2)		(2,2)	
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS	167,5 \$		179,9 \$		185,5 \$	

1. Bénéfice dilué par action.

2. La dotation à l'amortissement comprend l'amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles et, en 2019, elle comprend également l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation de 5,7 M\$ en raison de l'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, par la Société.

3. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et, en 2019, elles comprennent également des intérêts sur les contrats de location de 1,1 M\$ en raison de l'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, par la Société.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –
PREMIER TRIMESTRE DE 2019 PAR RAPPORT AU PREMIER TRIMESTRE DE 2018

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	IG GESTION DE PATRIMOINE		PLACEMENTS MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	31 MARS 2019	31 MARS 2018	31 MARS 2019	31 MARS 2018	31 MARS 2019	31 MARS 2018	31 MARS 2019	31 MARS 2018
Produits								
Produits tirés des honoraires	473,2 \$	482,2 \$	193,0 \$	202,9 \$	70,0 \$	72,4 \$	736,2 \$	757,5 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	10,0	10,3	4,2	(0,2)	38,7	42,0	52,9	52,1
	483,2	492,5	197,2	202,7	108,7	114,4	789,1	809,6
Charges								
Commissions	157,0	164,8	72,5	75,3	45,2	46,0	274,7	286,1
Charges autres que les commissions ¹	162,9	144,7	88,8	85,8	22,7	22,6	274,4	253,1
	319,9	309,5	161,3	161,1	67,9	68,6	549,1	539,2
Bénéfice avant intérêts et impôt	163,3 \$	183,0 \$	35,9 \$	41,6 \$	40,8 \$	45,8 \$	240,0	270,4
Charges d'intérêts ²							25,2	30,3
Bénéfice avant impôt sur le résultat							214,8	240,1
Impôt sur le résultat							45,1	52,4
Bénéfice net							169,7	187,7
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles							2,2	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							167,5 \$	185,5 \$

1. Les fonctions de gestion de placement de la Société sont concentrées à Placements Mackenzie et le coût des activités de gestion de placement est réparti proportionnellement entre les secteurs.
2. Les charges d'intérêt comprennent des intérêts sur la dette à long terme et, en 2019, elles comprennent également des intérêts sur les contrats de location de 1,1 M\$ en raison de l'adoption d'IFRS 16, Contrats de location, par la Société.

- **Impôt sur le résultat** – Les modifications apportées au taux d'imposition effectif sont présentées au tableau 4. Une planification fiscale peut permettre à la Société de constater un impôt sur le résultat moins élevé. La direction surveille l'état de ses déclarations de revenus et évalue régulièrement si ses charges d'impôt sont, de façon générale, adéquates. Par conséquent, l'impôt sur le résultat constaté au cours des exercices antérieurs peut être ajusté durant l'exercice considéré. L'incidence de toute modification des meilleures estimations de la direction constatée dans le bénéfice net ajusté est reflétée dans les autres éléments, ce qui inclut, mais sans s'y limiter, l'incidence des taux d'imposition effectifs moins élevés applicables aux établissements à l'étranger.
- **Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles** – Représentent les dividendes déclarés à l'égard des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,90 % de la Société.

SOMMAIRE DES VARIATIONS DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ

Au 31 mars 2019, le total de l'actif géré s'élevait à 160,5 G\$, comparativement à 155,8 G\$ au 31 mars 2018. Le tableau 5 présente les variations du total de l'actif géré.

Les variations de l'actif géré d'IG Gestion de patrimoine et de Placements Mackenzie sont présentées plus en détail dans les rubriques « Revue des activités » respectives du rapport de gestion.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le sommaire des résultats trimestriels présenté au tableau 6 comprend les résultats des huit derniers trimestres et le rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS et du bénéfice net conformément aux normes IFRS.

Comme l'illustre le tableau 6, au cours des huit trimestres les plus récents, l'évolution de la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds d'investissement reflète grandement l'incidence des ventes nettes de la Société et les fluctuations des marchés nationaux et étrangers.

TABLEAU 3 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –
PREMIER TRIMESTRE DE 2019 PAR RAPPORT AU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2018

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	IG GESTION DE PATRIMOINE		PLACEMENTS MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	31 MARS 2019	31 DÉC. 2018	31 MARS 2019	31 DÉC. 2018	31 MARS 2019	31 DÉC. 2018	31 MARS 2019	31 DÉC. 2018
Produits								
Produits tirés des honoraires	473,2 \$	477,0 \$	193,0 \$	195,1 \$	70,0 \$	71,6 \$	736,2 \$	743,7 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	10,0	11,0	4,2	(3,1)	38,7	39,9	52,9	47,8
	483,2	488,0	197,2	192,0	108,7	111,5	789,1	791,5
Charges								
Commissions	157,0	156,3	72,5	69,7	45,2	46,4	274,7	272,4
Charges autres que les commissions ¹	162,9	159,6	88,8	86,9	22,7	22,5	274,4	269,0
	319,9	315,9	161,3	156,6	67,9	68,9	549,1	541,4
Bénéfice avant intérêts et impôt	163,3 \$	172,1 \$	35,9 \$	35,4 \$	40,8 \$	42,6 \$	240,0	250,1
Charges d'intérêts ²							25,2	24,1
Bénéfice avant impôt sur le résultat							214,8	226,0
Impôt sur le résultat							45,1	43,9
Bénéfice net							169,7	182,1
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles							2,2	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							167,5 \$	179,9 \$

1. Les fonctions de gestion de placement de la Société sont concentrées à Placements Mackenzie et le coût des activités de gestion de placement est réparti proportionnellement entre les secteurs.
2. Les charges d'intérêt comprennent des intérêts sur la dette à long terme et, en 2019, elles comprennent également des intérêts sur les contrats de location de 1,1 M\$ en raison de l'adoption d'IFRS 16, Contrats de location, par la Société.

TABLEAU 4 : TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

TRIMESTRES CLOS LES	31 MARS 2019	31 DÉC. 2018	31 MARS 2018
Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	26,79 %	26,83 %	26,81 %
Incidence des éléments suivants :			
Quote-part du résultat des entreprises associées	(3,95)	(3,79)	(3,92)
Consolidation de la perte fiscale ¹	(1,55)	(1,56)	(1,41)
Autres éléments	(0,32)	(2,07)	0,34
Taux d'imposition effectif – bénéfice net	20,97 %	19,41 %	21,82 %

1. Se reporter à la note 25, « Transactions entre parties liées », des états financiers consolidés du rapport annuel 2018 de la Société financière IGM Inc. (les « états financiers annuels »).

TABLEAU 5 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ –
PREMIER TRIMESTRE DE 2019 PAR RAPPORT AU PREMIER TRIMESTRE DE 2018

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	IG GESTION DE PATRIMOINE		PLACEMENTS MACKENZIE		INVESTMENT PLANNING COUNSEL		ÉLIMINATIONS INTERSOCIÉTÉS ¹		DONNÉES CONSOLIDÉES	
	31 MARS 2019	31 MARS 2018	31 MARS 2019	31 MARS 2018	31 MARS 2019	31 MARS 2018	31 MARS 2019	31 MARS 2018	31 MARS 2019	31 MARS 2018
Fonds d'investissement										
Fonds communs de placement²										
Ventes brutes	2 350 \$	2 859 \$	2 505 \$	2 630 \$	219 \$	260 \$	– \$	– \$	5 074 \$	5 749 \$
Ventes nettes	(14)	784	148	286	(16)	48	–	–	118	1 118
FNB										
Créations nettes			228	715			–	–	228	715
Éliminations des soldes interproduits ¹			–	(233)			(86)	(241)	(86)	(474)
Total des ventes nettes de fonds d'investissement	(14)	784	376	768	(16)	48	(86)	(241)	260	1 359
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes										
Ventes nettes			(103)	229			(4)	(231)	(107)	(2)
Ventes nettes combinées	(14) \$	784 \$	273 \$	997 \$	(16) \$	48 \$	(90) \$	(472) \$	153 \$	1,357 \$
Variation du total de l'actif géré										
Ventes nettes	(14) \$	784 \$	273 \$	997 \$	(16) \$	48 \$	(90) \$	(472) \$	153 \$	1 357 \$
Rendements des placements	6 288	(1 689)	4 775	(345)	317	27	(132)	(105)	11 248	(2 112)
Variation de l'actif, montant net	6 274	(905)	5 048	652	301	75	(222)	(577)	11 401	(755)
Actif au début	83 137	88 008	62 728	64 509	5 125	5 377	(1 924)	(1 381)	149 066	156 513
Actif à la fin	89 411 \$	87 103 \$	67 776 \$	65 161 \$	5 426 \$	5 452 \$	(2 146) \$	(1 958) \$	160 467 \$	155 758 \$
Le total de l'actif géré comprend les éléments suivants :										
Fonds d'investissement										
Fonds communs de placement ²	89 411 \$	87 103 \$	57 694 \$	55 586 \$	5 426 \$	5 452 \$	– \$	– \$	152 531 \$	148 141 \$
FNB			3 330	2 004			–	–	3 330	2 004
Éliminations des soldes interproduits ¹			(898)	(596)			(628)	(346)	(1 526)	(942)
Total des fonds d'investissement	89 411	87 103	60 126	56 994	5 426	5 452	(628)	(346)	154 335	149 203
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes										
			7 650	8 167			(1 518)	(1 612)	6 132	6 555
Actif à la fin	89 411 \$	87 103 \$	67 776 \$	65 161 \$	5 426 \$	5 452 \$	(2 146) \$	(1 958) \$	160 467 \$	155 758 \$

- Les résultats consolidés éliminent la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.
 - Les résultats de Mackenzie comprennent les mandats de conseiller confiés à d'autres secteurs dont l'actif s'élevait à 2,1 G\$ au 31 mars 2019 (2018 – 2,0 G\$) et les ventes nettes, à 90 M\$ pour le premier trimestre de 2019 (2018 – 472 M\$).
 - Les FNB comprennent des investissements des fonds communs de placement dans les FNB totalisant 898 M\$ au 31 mars 2019 (2018 – 596 M\$) et des ventes nettes de néant pour le trimestre clos le 31 mars 2019 (2018 – 233 M\$).
- L'actif géré et les ventes nettes d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel comprennent les comptes à gestion distincte.

TABLEAU 6 : SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	T1 2019	T4 2018	T3 2018	T2 2018	T1 2018	T4 2017	T3 2017	T2 2017
États consolidés du résultat net (en M\$)								
Produits								
Honoraires de gestion	545,2 \$	546,0 \$	573,8 \$	562,8 \$	556,6 \$	564,4 \$	541,9 \$	547,0 \$
Honoraires d'administration	101,7	103,3	109,1	107,1	107,6	110,4	109,1	111,2
Honoraires de distribution	89,3	94,4	93,3	89,9	93,3	95,2	89,8	94,8
Produits tirés des placements nets et autres produits	52,9	47,8	55,8	56,2	52,1	36,7	32,5	50,3
	789,1	791,5	832,0	816,0	809,6	806,7	773,3	803,3
Charges								
Commissions	274,7	272,4	270,1	270,1	286,1	288,1	276,0	284,4
Charges autres que les commissions	274,4	269,0	245,9	252,7	253,1	240,3	238,8	246,5
Charges d'intérêts ¹	25,2	24,1	27,0	28,8	30,3	29,7	28,9	28,7
	574,3	565,5	543,0	551,6	569,5	558,1	543,7	559,6
Bénéfice avant les éléments suivants :	214,8	226,0	289,0	264,4	240,1	248,6	229,6	243,7
Prime versée au rachat anticipé de débetures	-	-	(10,7)	-	-	-	-	-
Charges de restructuration et autres charges	-	-	(22,7)	-	-	(172,3)	-	(23,0)
Charges liées au régime de retraite	-	-	-	-	-	-	-	50,4
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	-	-	-	-	-	(14,0)	-	-
Quote-part de la provision de l'entreprise associée	-	-	-	-	-	-	-	(5,1)
Bénéfice avant impôt sur le résultat	214,8	226,0	255,6	264,4	240,1	62,3	229,6	266,0
Impôt sur le résultat	45,1	43,9	55,2	58,5	52,4	9,5	54,0	63,0
Bénéfice net	169,7	182,1	200,4	205,9	187,7	52,8	175,6	203,0
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	167,5 \$	179,9 \$	198,2 \$	203,7 \$	185,5 \$	50,6 \$	173,4 \$	200,8 \$
Rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS² (en M\$)								
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non conforme aux normes IFRS	167,5 \$	179,9 \$	222,7 \$	203,7 \$	185,5 \$	191,4 \$	173,4 \$	185,9 \$
Autres éléments :								
Prime versée au rachat anticipé de débetures, déduction faite de l'impôt	-	-	(7,8)	-	-	-	-	-
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	-	-	(16,7)	-	-	(126,8)	-	(16,8)
Charges liées au régime de retraite, déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	-	-	-	36,8
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	-	-	-	-	-	(14,0)	-	-
Quote-part de la provision de l'entreprise associée	-	-	-	-	-	-	-	(5,1)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS	167,5 \$	179,9 \$	198,2 \$	203,7 \$	185,5 \$	50,6 \$	173,4 \$	200,8 \$
Bénéfice par action (c)								
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹								
- De base	70	75	92	85	77	80	72	77
- Dilué	70	75	92	85	77	79	72	77
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires								
- De base	70	75	82	85	77	21	72	83
- Dilué	70	75	82	85	77	21	72	83
Actif quotidien moyen des fonds d'investissement (en G\$)								
	149,9 \$	147,0 \$	154,0 \$	150,9 \$	150,1 \$	148,1 \$	142,4 \$	144,3 \$
Total de l'actif géré des fonds d'investissement (en G\$)								
	154,3 \$	143,3 \$	153,4 \$	152,5 \$	149,2 \$	149,8 \$	144,6 \$	143,3 \$
Total de l'actif géré (en G\$)								
	160,5 \$	149,1 \$	159,7 \$	159,1 \$	155,8 \$	156,5 \$	150,0 \$	148,6 \$

1. Les charges d'intérêt comprennent des intérêts sur la dette à long terme et, en 2019, elles comprennent également des intérêts sur les contrats de location en raison de l'adoption d'IFRS 16, Contrats de location, par la Société.
2. Se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion ainsi qu'au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés du rapport de gestion inclus dans le rapport annuel de 2018 de la Société financière IGM Inc. pour une explication relative aux autres éléments utilisés dans le calcul des mesures financières non conformes aux normes IFRS de la Société.

IG GESTION DE PATRIMOINE

REVUE DES ACTIVITÉS

FAITS NOUVEAUX EN 2019

CHANGEMENTS À L'OFFRE DE PRODUITS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

IG Gestion de patrimoine continue d'accroître le rendement, l'étendue et la diversité de ses produits de placement grâce au lancement de nouveaux fonds et à d'autres changements apportés aux produits qui répondent aux divers besoins à long terme des investisseurs canadiens.

En 2019, IG Gestion de patrimoine a procédé à des modifications visant à simplifier sa gamme de fonds communs de placement grâce à des changements apportés aux fonds d'investissement et grâce à des fusions, incluant :

- Des modifications aux objectifs de placement et aux stratégies de placement fondamentales de plusieurs fonds de manière à offrir des occasions accrues de diversification dans la gestion des placements.
- Plusieurs fusions de fonds qui visent à procurer aux investisseurs une gamme simplifiée de produits et des occasions accrues de diversification dans la gestion des placements. Ces fusions pourraient dans certains cas se traduire par des frais réduits.

TRANSPARENCE DES FRAIS POUR TOUS LES CLIENTS ET CHANGEMENTS À LA TARIFICATION

IG Gestion de patrimoine prouve qu'elle fait passer les intérêts du client en premier en améliorant la transparence des frais pour tous ses clients et en apportant des changements à ses produits et à sa tarification afin d'accélérer sa croissance.

IG Gestion de patrimoine accroîtra la transparence des frais en procédant à une migration des clients vers des solutions à frais dégroupés à compter du troisième trimestre de 2019. La plupart des comptes devraient être transférés au cours des douze mois qui suivront. Conformément à ce modèle, les clients paieront des frais de conseil au courtier pour ses services plutôt que de voir cette rémunération au courtier intégrée aux honoraires de gestion des fonds communs de placement. IG Gestion de patrimoine offre une option de frais dégroupés (série U) aux clients à valeur élevée pour l'ensemble de sa gamme de produits depuis 2013.

La Société met également en place une tarification plus concurrentielle pour récompenser les clients qui lui ont été fidèles tout en favorisant le regroupement de leur actif à IG Gestion de patrimoine et augmenter le caractère concurrentiel de ses produits afin d'attirer de nouveaux clients. IG Gestion de patrimoine prévoit apporter ces changements selon le calendrier suivant en 2019 :

- Depuis le 1^{er} mars 2019, IG Gestion de patrimoine offre une tarification plus concurrentielle à ses clients qui détiennent un actif de plus de 1 M\$ chez elle au moyen de réductions des frais de conseil pour de multiples segments de la clientèle.

- Au cours du troisième trimestre de 2019, IG Gestion de patrimoine donnera accès à des options à frais dégroupés aux ménages détenant un actif de moins de 500 000 \$.

STRATÉGIE D'IG GESTION DE PATRIMOINE

La promesse d'IG Gestion de patrimoine est d'inspirer confiance.

Notre mandat stratégique consiste à être le partenaire financier de choix au Canada.

Notre proposition de valeur vise à offrir un meilleur gamma, un meilleur bêta et un meilleur alpha :

- Gamma – La valeur de tous les efforts déployés en complément de la composition de portefeuilles de placements, ce qui comprend la valeur qu'un conseiller financier ajoute aux relations avec les clients et qui découle de la création d'un plan financier bien élaboré et de son suivi.
- Bêta – La valeur créée par des portefeuilles de placements composés judicieusement dont le rendement correspond aux prévisions et comporte le plus faible risque.
- Alpha – La valeur d'une gestion active qui génère un rendement supérieur aux indices de rendement passifs dont la composition et le profil de risque sont les mêmes.

Nous tentons d'offrir notre proposition de valeur au moyen :

- de conseils supérieurs – Acquérir une connaissance approfondie des investisseurs canadiens et façonner tout ce que nous entreprenons en fonction de ces renseignements.
- d'expériences client segmentées – Créer des expériences personnalisées tout au long de notre relation avec le client.
- de conseillers ayant l'esprit d'entreprise – Encourager nos conseillers ayant l'esprit d'entreprise à toujours offrir une expérience enrichissante et un plan complet permettant d'obtenir des résultats supérieurs.
- de solutions financières efficaces – Fournir à nos clients une gamme de solutions complète, bien construite, performante et à des tarifs concurrentiels.
- de processus d'affaires simples, faciles et numérisés – Revoir entièrement les interactions entre les clients et les conseillers afin de simplifier les processus, de réduire le nombre d'erreurs et de numériser l'expérience grâce à une structure de coût appropriée.
- d'une culture axée sur la performance et la diversité.

GAMMA

LA VALEUR DE TOUS LES EFFORTS DÉPLOYÉS EN COMPLÉMENT DE LA COMPOSITION DE PORTEFEUILLES DE PLACEMENTS, CE QUI COMPREND LA VALEUR QU'UN CONSEILLER FINANCIER AJOUTE AUX RELATIONS AVEC LES CLIENTS ET QUI DÉCOULE DE LA CRÉATION D'UN PLAN FINANCIER BIEN ÉLABORÉ ET DE SON SUIVI.

Conseillers ayant l'esprit d'entreprise

IG Gestion de patrimoine détient un réseau national de distribution, composé de conseillers rattachés à des bureaux régionaux répartis dans tout le Canada.

Les détails suivants présentent une répartition des principales composantes du réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine au 31 mars 2019 :

- 1 930 pratiques de conseillers (31 mars 2018 – 2 114), ce qui correspond au nombre de conseillers qui comptent plus de quatre ans d'expérience au sein d'IG Gestion de patrimoine. Des conseillers associés peuvent faire partie de ces pratiques, comme cela est décrit ci-dessous. Le niveau des pratiques de conseillers constitue un élément clé dans l'évaluation de nos activités, car ces pratiques servent des clients qui représentent environ 95 % de l'actif géré.
- 676 nouveaux conseillers (31 mars 2018 – 887), qui sont les conseillers qui comptent moins de quatre ans d'expérience à IG Gestion de patrimoine.
- 1 036 conseillers associés et directeurs régionaux (31 mars 2018 – 1 080). Les conseillers associés sont des membres de l'équipe des pratiques de conseillers détenant un permis; ils offrent des services et des conseils de planification financière à la clientèle servie par l'équipe.
- Le réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine comptait 3 642 conseillers (31 mars 2018 – 4 081).

Les critères de recrutement d'IG Gestion de patrimoine augmentent les chances de succès des recrues tout en améliorant notre culture et notre marque.

Conseils supérieurs

IG Gestion de patrimoine exige de tous les conseillers comptant plus de quatre ans d'expérience qu'ils obtiennent le titre de Certified Financial Planner (CFP) (traduction usuelle : planificateur financier agréé) ou de planificateur financier (Pl. Fin.), le titre équivalent au Québec, ou d'être inscrits à un programme en vue d'obtenir l'un de ces titres. Les titres de planificateur financier agréé et de planificateur financier sont des qualifications liées à la planification financière reconnues à l'échelle nationale qui exigent qu'une personne démontre ses compétences en matière de planification financière par l'intermédiaire d'une formation, d'examens normalisés, de la satisfaction d'exigences liées à la formation continue et de l'imputabilité aux normes éthiques. En 2018, le Financial Planning Standards Council a indiqué dans une publication qu'IG Gestion de patrimoine occupe le premier rang en ce qui a trait au nombre de détenteurs du titre de CFP.

IG Gestion de patrimoine soutient aussi ses conseillers et clients au moyen de son réseau de spécialistes en matière de produits et de planification dans les domaines de la planification financière avancée, des prêts hypothécaires et services bancaires, de l'assurance et des valeurs mobilières. Ces spécialistes veillent à

s'assurer que nous offrons les meilleurs services de planification financière ainsi que des plans financiers qui regroupent la totalité des éléments qui composent la vie financière d'un client. Cette équipe comprend aussi des spécialistes de la planification du patrimoine inscrits auprès de l'OCRCVM. Grâce à eux, la Société peut offrir à tous ses clients des conseils d'un niveau comparable en ce qui concerne les valeurs mobilières qu'ils détiennent directement, et ce, que leur conseiller soit inscrit auprès de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (l'« ACCFM ») ou auprès de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM »). Les clients de nos conseillers inscrits auprès de l'ACCFM et de l'OCRCVM ont accès à la même gamme de produits et de services.

Expériences client segmentées

IG Gestion de patrimoine se distingue de ses concurrents en offrant des services exhaustifs de planification à ses clients dans le contexte de relations à long terme. La valeur de cette approche est illustrée par des études indépendantes qui démontrent que les ménages clients qui reçoivent des conseils de la part d'un conseiller financier disposent d'un patrimoine plus important que les ménages qui ne reçoivent aucun conseil; de plus, cet avantage augmente en fonction de la durée de la relation avec le conseiller financier.

Le Plan vivant IG^{MC} est une approche complète de la planification financière centrée sur le client qui reflète les besoins, les buts et les aspirations en constante évolution des familles et particuliers canadiens. Le Plan vivant IG dresse un portrait intégré de tous les aspects des finances d'un client, dont la planification de la retraite et de la succession, les placements et des stratégies fiscales, pour constituer un plan parfaitement synchronisé et complet.

Le Plan vivant IG met à profit l'expérience et le savoir-faire des conseillers d'IG Gestion de patrimoine qui servent plus de un million de clients dans toutes les provinces et tous les territoires.

IG Gestion de patrimoine dispose d'une gamme complète de produits qui lui permettent d'offrir un Plan vivant IG personnalisé qui évolue au fil du temps. Parmi ces produits figurent les suivants :

- Des solutions financières efficaces qui comprennent des véhicules d'investissement qui assurent une correspondance entre les besoins et les exigences de chaque client et les risques et le rendement des investissements.
- Des produits d'assurance qui comprennent divers types de contrats d'assurance offerts par des compagnies d'assurances de premier plan au Canada.
- Des prêts hypothécaires et des services bancaires pour élaborer des stratégies de financement hypothécaire et d'autres stratégies de prêts qui correspondent aux besoins et aux objectifs de chaque client dans le cadre de son plan financier exhaustif.

- Le Programme philanthropique, qui est un programme à vocation arrêtee par le donateur qui permet aux Canadiens de faire des dons et d'établir un legs caritatif durable, sans les coûts élevés et les tracasseries administratives liés à l'établissement d'une fondation privée.

IG Gestion de patrimoine considère depuis longtemps que la présentation à ses clients de l'information se rapportant au rendement de leurs comptes personnels pour plusieurs périodes constitue un avantage significatif et démontre, en outre, la valeur obtenue grâce aux conseils qu'ils reçoivent, et ce, tout au long de la relation client-conseiller. Les relevés de nos clients comprennent leur rendement sur plusieurs périodes, y compris des taux de rendement sur un an, trois ans et cinq ans.

Les communications avec nos clients comprennent la présentation régulière d'information relative à leurs portefeuilles de fonds d'investissement d'IG Gestion de patrimoine et à la variation de la valeur de l'actif de ces portefeuilles. Au cours de chaque trimestre, les clients obtiennent un rendement différent, car la composition de leur portefeuille diffère, comme l'illustrent les graphiques ci-dessous. Le premier graphique présente les taux de rendement médians pour les comptes des clients pour chacun des trimestres de l'exercice considéré. Le deuxième graphique présente les taux de rendement médians pour les comptes des clients en fonction de périodes de un an, de trois ans et de cinq ans au 31 mars 2019. Les deux graphiques présentent également les seuils inférieur et supérieur de la fourchette des taux de rendement obtenus par 90 % des comptes des clients d'IG Gestion de patrimoine.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, le taux de rendement médian pour les comptes des clients était d'environ 7,5 %.

Processus d'affaires

Le soutien administratif offert aux conseillers et aux clients comprend la tenue des comptes des clients et la présentation de l'information de façon exacte et opportune, une aide efficace

à la résolution de problèmes, de même que des améliorations continues des systèmes.

Ce soutien administratif est offert aux conseillers et aux clients par le siège social d'IG Gestion de patrimoine, situé à Winnipeg, au Manitoba et par la Direction générale du Québec d'IG Gestion de patrimoine, située à Montréal, pour les conseillers et les clients domiciliés au Québec. La Direction générale du Québec compte environ 200 personnes et comprend des unités opérationnelles pour la plupart des fonctions qui soutiennent environ 800 conseillers situés partout au Québec. Le montant de l'actif géré des fonds communs de placement au Québec était d'environ 16 G\$ au 31 mars 2019.

Culture axée sur la performance et la diversité

IG Gestion de patrimoine s'est donné une culture axée sur la performance et la diversité permettant aux employés et aux conseillers d'obtenir les meilleurs résultats possibles. Des sondages Gallup sont utilisés pour s'assurer que les employés et les conseillers sont complètement investis et qu'ils ont les ressources nécessaires pour exceller.

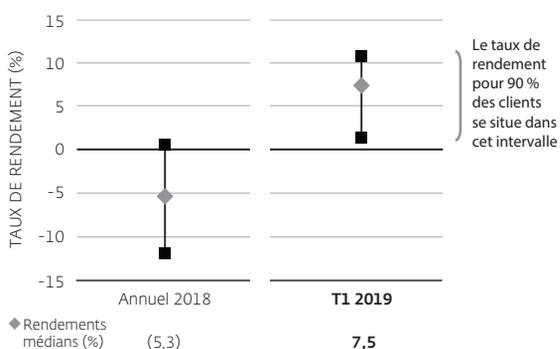
BÊTA ET ALPHA

BÊTA – LA VALEUR CRÉÉE PAR DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENTS COMPOSÉS JUDICIEUSEMENT DONT LE RENDEMENT CORRESPOND AUX PRÉVISIONS ET COMPORTE LE PLUS FAIBLE RISQUE POSSIBLE.

ALPHA – LA VALEUR D'UNE GESTION ACTIVE QUI GÉNÈRE UN RENDEMENT SUPÉRIEUR À CELUI DES INDICES DE RENDEMENT PASSIFS DONT LA COMPOSITION ET LE PROFIL DE RISQUE SONT COMPARABLES.

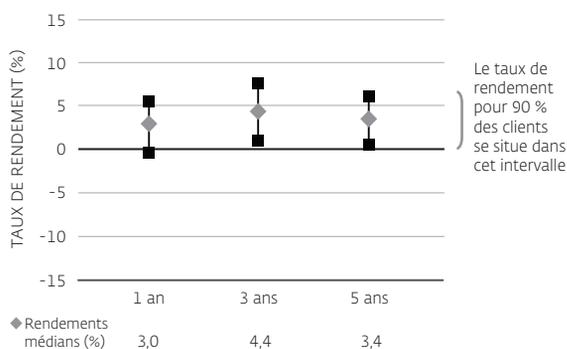
Pour offrir un bêta et un alpha, IG Gestion de patrimoine choisit avec soin ses sous-conseillers mondiaux. Le recours aux sous-conseillers nous permet de fournir aux clients des produits qui se traduisent par la diversification de leur portefeuille à l'échelle mondiale.

Taux de rendement pour les comptes des clients



Taux de rendement pour les comptes des clients

Au 31 mars 2019



Nouveaux produits

IG Gestion de patrimoine continue d'accroître le rendement, l'étendue et la diversité de ses produits de placement grâce au lancement de nouveaux fonds et à d'autres changements apportés aux produits qui répondent aux divers besoins à long terme des investisseurs canadiens.

Solutions financières efficaces

IG Gestion de patrimoine offre une gamme variée de solutions de placement et d'autres solutions financières qui permettent aux clients d'atteindre leurs objectifs.

Les clients ont l'occasion de diversifier leurs placements, que ce soit par gestionnaires de placements, catégories d'actif, styles de placement, régions du monde, capitalisation ou secteurs, au moyen de portefeuilles personnalisés en fonction de leurs objectifs.

IG Gestion de patrimoine surveille le rendement de ses placements en le comparant à certains indices de référence. Le service de notation de fonds de Morningstar[†] est l'une des notations surveillées lorsqu'il s'agit de déterminer le rendement de fonds.

Au 31 mars 2019, 55,7 % des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine étaient notés trois étoiles ou plus par le service de notation de fonds Morningstar[†] et 16,2 % étaient notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar[†], les proportions étaient de 68,8 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 35,0 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 31 mars 2019. La cote Morningstar[†] est une mesure quantitative et objective du rendement sur trois, cinq et dix ans d'un fonds ajusté en fonction du risque par rapport à des fonds comparables.

ACTIF GÉRÉ

Au 31 mars 2019, l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 89,4 G\$, un sommet inégalé pour une fin de trimestre. Le niveau de l'actif géré

est tributaire de trois facteurs : les ventes, les rachats et les rendements des placements de nos fonds. Les variations de l'actif géré des fonds communs de placement pour les périodes considérées sont présentées dans le tableau 7.

OFFRES DESTINÉES AUX CLIENTS À VALEUR ÉLEVÉE

IG Gestion de patrimoine offre plusieurs produits visant à répondre aux besoins des clients à valeur élevée, lesquels représentent un secteur en croissance de sa clientèle, et continue de chercher des moyens de présenter des offres additionnelles à cette clientèle. L'actif géré des clients appartenant à cette catégorie totalisait 45,4 G\$ au 31 mars 2019, soit une hausse de 10,3 % par rapport au dernier exercice, et représentait 51 % du total de l'actif géré. Les ventes aux clients à valeur élevée ont totalisé 1,1 G\$ pour le premier trimestre de 2019 et représentaient 46 % du total des ventes, en hausse par rapport à 42 % en 2018.

- La série U est actuellement offerte aux ménages dont les placements dans les fonds d'IG Gestion de patrimoine sont supérieurs à 500 000 \$ et prévoit une structure de tarification qui établit une distinction entre les frais de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents. Au 31 mars 2019, l'actif géré de la série U avait augmenté pour se chiffrer à 18,2 G\$, comparativement à 15,4 G\$ au 31 mars 2018, soit une hausse de 18,2 %.
- La série J est offerte aux ménages dont les placements dans les fonds d'IG Gestion de patrimoine sont supérieurs à 500 000 \$ et disposait d'un actif de 16,4 G\$ au 31 mars 2019, soit une baisse de 14,2 %, par rapport à 19,2 G\$ au 31 mars 2018, ce qui découle principalement des transferts de la série J à la série U. La structure de tarification de la série J regroupe en un seul type d'honoraires les coûts liés à la gestion des actifs et les coûts liés aux services-conseils.
- Profil^{MC} est un programme de gestion de portefeuille unique qui est offert aux ménages disposant de placements supérieurs

TABLEAU 7 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT – IG GESTION DE PATRIMOINE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2019	31 DÉC. 2018	31 MARS 2018	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2018	31 MARS 2018
Ventes	2 350 \$	2 118 \$	2 859 \$	11,0 %	(17,8) %
Rachats	2 364	2 243	2 075	5,4	13,9
Ventes nettes (rachats nets)	(14)	(125)	784	88,8	n.s.
Rendements des placements	6 288	(5 730)	(1 689)	n.s.	n.s.
Variation de l'actif, montant net	6 274	(5 855)	(905)	n.s.	n.s.
Actif au début	83 137	88 992	88 008	(6,6)	(5,5)
Actif à la fin	89 411 \$	83 137 \$	87 103 \$	7,5 %	2,6 %
Actif quotidien moyen	86 989 \$	85 128 \$	87 845 \$	2,2 %	(1,0) %

à 250 000 \$ détenus au sein d'IG Gestion de patrimoine. La structure de tarification du programme Profil établit une distinction entre les frais de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents. Au 31 mars 2019, l'actif géré du programme Profil s'élevait à 10,8 G\$, soit une augmentation de 63,0 % par rapport à un actif géré de 6,6 G\$ au 31 mars 2018.

Structures de frais dégroupés

Une proportion croissante des actifs des clients d'IG Gestion de patrimoine se trouvent dans la série U et dans le programme Profil, qui sont des produits avec des structures de frais dégroupés et pour lesquels des frais de conseil distincts sont facturés au compte du client par le courtier. Au 31 mars 2019, les produits avec des structures de frais dégroupés représentaient un montant de 29,0 G\$, ou 32 % de l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine, en hausse de 31,6 %, comparativement à 22,0 G\$ au 31 mars 2018, ce qui représentait 25 % de l'actif géré. Les ventes de ces produits aux clients à valeur élevée ont totalisé 816 M\$ pour le premier trimestre de 2019, soit une baisse de 34 M\$ par rapport au premier trimestre de 2018, ce qui représente 76 % du total des ventes aux clients à valeur élevée et 35 % du total des ventes de fonds communs de placement.

En 2019, la Société amorcera la migration de tous ses clients vers des produits à structures de frais dégroupés, qui établissent une distinction entre les frais de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents. À la suite de cette migration, IG Gestion de patrimoine cessera d'offrir des options d'achat à frais regroupés pour les fonds d'investissement.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2019 PAR RAPPORT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2018

L'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 89,4 G\$ au 31 mars 2019, soit une hausse de 2,6 %, comparativement à 87,1 G\$ au 31 mars 2018. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement se chiffrait à 87,0 G\$ pour le premier trimestre de 2019, en baisse de 1,0 % par rapport à 87,8 G\$ pour le premier trimestre de 2018.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 2,4 G\$, soit une baisse de 17,8 % par rapport à la période correspondante de 2018. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 2,4 G\$, soit une hausse de 13,9 % par rapport à 2018. Pour le premier trimestre de 2019, les rachats nets de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine s'élevaient à 14 M\$, comparativement à des ventes nettes de 784 M\$ en 2018. Au cours du premier trimestre, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 6,3 G\$ de l'actif des fonds

communs de placement, comparativement à une diminution de 1,7 G\$ au cours du premier trimestre de 2018.

Le taux de rachat trimestriel annualisé d'IG Gestion de patrimoine pour les fonds à long terme s'est établi à 10,4 % au premier trimestre de 2019, comparativement à 9,0 % au premier trimestre de 2018. Le taux de rachat en glissement sur douze mois des fonds à long terme d'IG Gestion de patrimoine s'établissait à 9,5 % au 31 mars 2019, comparativement à 8,4 % au 31 mars 2018, ce qui demeure nettement inférieur au taux de rachat moyen correspondant d'environ 17,1 % enregistré par l'ensemble des autres membres de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (l'« IFIC ») au 31 mars 2019.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2019 PAR RAPPORT À CEUX DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2018

Au 31 mars 2019, l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 89,4 G\$, soit une augmentation de 7,5 % par rapport à 83,1 G\$ au 31 décembre 2018. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement s'est établi à 87,0 G\$ au premier trimestre de 2019, par rapport à 85,1 G\$ au quatrième trimestre de 2018, soit une augmentation de 2,2 %.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 2,4 G\$, soit une hausse de 11,0 % par rapport au quatrième trimestre de 2018. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 2,4 G\$ au premier trimestre, ce qui représente une hausse de 5,4 % par rapport au trimestre précédent, et le taux de rachat trimestriel annualisé s'est établi à 10,4 % au premier trimestre, comparativement à 9,7 % au quatrième trimestre de 2018. Les rachats nets de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se sont élevés à 14 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des rachats nets de 125 M\$ au cours du trimestre précédent.

AUTRES PRODUITS ET SERVICES

FONDS DISTINCTS

IG Gestion de patrimoine offre des fonds distincts, y compris sa gamme de fonds de placement garanti. Certains fonds de placement garanti sont assortis d'une garantie de revenu viager, qui assure un revenu de retraite garanti, la vie durant. Le volet placement de ces fonds distincts est géré par IG Gestion de patrimoine. Au 31 mars 2019, le total de l'actif des fonds distincts s'élevait à 1,7 G\$, comparativement à 1,8 G\$ au 31 mars 2018.

ASSURANCE

IG Gestion de patrimoine distribue des produits d'assurance par l'intermédiaire des Services d'Assurance I.G. Inc. Le nombre moyen

de polices vendues par conseiller détenant un permis a été de 2,2 pour le trimestre clos le 31 mars 2019, soit la même quantité qu'en 2018. La distribution des produits d'assurance est appuyée par les spécialistes en planification de l'assurance d'IG Gestion de patrimoine partout au Canada; ils ont pour mandat d'aider les conseillers à choisir des solutions avancées de planification successorale pour des clients à valeur élevée.

OPÉRATIONS SUR TITRES

La société Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. est un courtier en valeurs enregistré dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Elle propose à ses clients des services qui complètent les services de planification financière et de placement. Les conseillers d'IG Gestion de patrimoine peuvent ainsi diriger des clients vers l'un de nos spécialistes en planification du patrimoine de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. Par ailleurs, un nombre croissant de conseillers inscrits auprès de l'OCRCVM utilisent cette plateforme.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET ACTIVITÉS BANCAIRES

Les spécialistes en planification hypothécaire d'IG Gestion de patrimoine sont présents dans chaque province canadienne, et ils collaborent avec nos clients et leurs conseillers afin d'élaborer des stratégies de financement hypothécaire et d'autres stratégies de prêts qui correspondent aux besoins et aux objectifs de chaque client dans le cadre de son plan financier exhaustif.

Des prêts hypothécaires sont offerts par IG Gestion de patrimoine, un prêteur hypothécaire d'envergure nationale, et par l'intermédiaire de Solutions Bancaires[†] d'IG Gestion de patrimoine en vertu d'une entente de distribution à long terme avec la Banque Nationale du Canada. Le produit Tout-En-Un, une solution exhaustive de gestion des liquidités qui regroupe les caractéristiques d'un prêt hypothécaire, d'un prêt à terme, d'une marge de crédit renouvelable et d'un compte de dépôt, est aussi offert par l'intermédiaire de Solutions Bancaires[†].

Pour le premier trimestre clos le 31 mars 2019, les financements de prêts hypothécaires offerts par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine et de Solutions Bancaires[†] se sont chiffrés à 203 M\$, contre 195 M\$ en 2018, ce qui constitue une augmentation de 4,1 %. Au 31 mars 2019, les prêts hypothécaires offerts par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine et de Solutions Bancaires[†] totalisaient 10,6 G\$, comparativement à 10,7 G\$ au 31 mars 2018, soit une baisse de 0,9 %.

Le crédit disponible relatif aux comptes Tout-En-Un de Solutions Bancaires[†] ouverts au cours du trimestre clos le 31 mars 2019 s'élevait à 135 M\$, comparativement à 199 M\$ en 2018. Au 31 mars 2019, le solde des produits Tout-En-Un de Solutions Bancaires[†] était de 2,6 G\$, comparativement à 2,3 G\$ pour l'exercice précédent, ce qui représentait environ 51 % du crédit disponible total relatif à ces comptes.

Parmi les autres produits et services offerts par l'intermédiaire de Solutions Bancaires[†] d'IG Gestion de patrimoine figurent les prêts à l'investissement, les marges de crédit, les prêts personnels, l'assurance-crédit, les comptes de dépôt et les cartes de crédit. Grâce à Solutions Bancaires[†], les clients ont accès à un réseau de guichets automatiques, ainsi qu'à un site Web client et à un centre de services clients, tous deux sous marque privée. Le programme Solutions Bancaires[†] s'inscrit dans l'approche d'IG Gestion de patrimoine qui consiste à fournir des solutions financières complètes à ses clients par l'intermédiaire d'une vaste plateforme de planification financière. Le total des produits de prêt des clients d'IG Gestion de patrimoine dans le cadre du programme Solutions Bancaires[†], incluant les prêts hypothécaires Solutions Bancaires[†], s'élevait à 4,2 G\$ au 31 mars 2019, comparativement à 3,6 G\$ au 31 mars 2018.

PRODUITS ET SERVICES ADDITIONNELS

IG Gestion de patrimoine offre également à sa clientèle des certificats de placement garanti émis par La Compagnie de Fiducie du Groupe Investors Ltée et par un certain nombre d'autres établissements financiers.

REVUE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Le bénéfice avant intérêts et impôt d'IG Gestion de patrimoine est présenté dans le tableau 8.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2019 PAR RAPPORT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2018

PRODUITS TIRÉS DES HONORAIRES

Les produits tirés des honoraires proviennent de la gestion, de l'administration et de la distribution des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine. La distribution de produits d'assurance et des produits Solutions Bancaires¹ et la prestation de services liés aux valeurs mobilières fournissent des produits tirés des honoraires additionnels.

IG Gestion de patrimoine perçoit des honoraires de gestion pour les services de gestion de placements liés à ses fonds communs de placement, qui dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré des fonds communs de placement. Les honoraires de gestion se sont chiffrés à 358,2 M\$ au premier trimestre de 2019, en baisse de 2,6 M\$, ou 0,7 %, par rapport à 360,8 M\$ en 2018. La diminution nette des honoraires de gestion au premier trimestre de 2019 était principalement attribuable à la baisse de l'actif géré moyen de 1,0 %, comme l'illustre le tableau 7. Le taux moyen des honoraires de gestion au premier

trimestre s'est établi à 167,1 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 166,6 points de base en 2018.

IG Gestion de patrimoine perçoit des honoraires d'administration pour les services administratifs relatifs à ses fonds communs de placement et pour les services fiduciaires liés à ses fonds communs de placement en fiducie à participation unitaire, qui dépendent aussi en grande partie du volume et de la composition de l'actif. Les honoraires d'administration ont totalisé 73,9 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 78,1 M\$ pour l'exercice précédent, ce qui représente une diminution de 5,4 %. Cette diminution est principalement attribuable au transfert d'actifs dans des produits dégroupés auxquels ne sont pas imputés certains honoraires d'administration et aux variations de la composition de l'actif géré moyen.

Les produits tirés des honoraires de distribution proviennent des sources suivantes :

- Les frais de rachat applicables aux fonds communs de placement qui ont été vendus avec frais d'acquisition différés.
- Les frais de distribution liés aux fonds de type portefeuille.
- La distribution de produits d'assurance par l'intermédiaire des Services d'Assurance I.G. Inc.
- La prestation de services de négociation de titres par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.

TABLEAU 8 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – IG GESTION DE PATRIMOINE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2019	31 DÉC. 2018	31 MARS 2018	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2018	31 MARS 2018
Produits					
Honoraires de gestion	358,2 \$	356,7 \$	360,8 \$	0,4 %	(0,7) %
Honoraires d'administration	73,9	75,2	78,1	(1,7)	(5,4)
Honoraires de distribution	41,1	45,1	43,3	(8,9)	(5,1)
	473,2	477,0	482,2	(0,8)	(1,9)
Produits tirés des placements nets et autres produits	10,0	11,0	10,3	(9,1)	(2,9)
	483,2	488,0	492,5	(1,0)	(1,9)
Charges					
Commissions					
Amortissement des commissions	4,8	4,4	2,9	9,1	65,5
Commissions de vente des fonds communs de placement passées en charges à mesure qu'elles sont engagées	23,4	22,2	35,9	5,4	(34,8)
Autres commissions	29,6	30,4	30,4	(2,6)	(2,6)
	57,8	57,0	69,2	1,4	(16,5)
Rémunération fondée sur l'actif	99,2	99,3	95,6	(0,1)	3,8
Charges autres que les commissions	162,9	159,6	144,7	2,1	12,6
	319,9	315,9	309,5	1,3	3,4
Bénéfice avant intérêts et impôt	163,3 \$	172,1 \$	183,0 \$	(5,1) %	(10,8) %

- Les services bancaires offerts par le truchement de Solutions Bancaires¹.

Les produits tirés des honoraires de distribution, chiffrés à 41,1 M\$ au premier trimestre de 2019, ont diminué de 2,2 M\$ par rapport à 43,3 M\$ en 2018. Cette diminution découlait principalement d'une baisse des produits tirés des honoraires de distribution provenant des produits d'assurance et d'une baisse des frais de rachat. IG Gestion de patrimoine a mis fin à l'option d'achat avec frais d'acquisition différés pour ses fonds communs de placement. Les produits tirés des frais de rachat varient en fonction du volume des rachats assujettis à des frais d'acquisition différés.

PRODUITS TIRÉS DES PLACEMENTS NETS ET AUTRES PRODUITS

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe les produits tirés des activités bancaires hypothécaires et les produits d'intérêts nets liés aux activités d'intermédiaire.

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 10,0 M\$ au premier trimestre de 2019, en baisse de 0,3 M\$ par rapport à 10,3 M\$ en 2018.

Les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires d'IG Gestion de patrimoine ont totalisé 7,3 M\$ au premier trimestre de 2019 comparativement à 8,9 M\$ en 2018, soit une diminution de 1,6 M\$. Le tableau 9 présente un sommaire des activités bancaires hypothécaires pour le trimestre considéré. Les variations des produits tirés des activités bancaires hypothécaires sont attribuables aux éléments suivants :

- Les produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés ont diminué de 1,9 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019 par rapport à 2018, pour s'établir à 8,5 M\$. Cette diminution s'explique par la baisse des marges sur les prêts titrisés.
- Les profits réalisés à la vente de prêts hypothécaires résidentiels ont diminué de 0,5 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019, par rapport à 2018, pour s'établir à 0,3 M\$. La diminution des profits découle principalement d'une baisse des activités de ventes.

CHARGES

IG Gestion de patrimoine engage une charge liée aux commissions se rapportant à la distribution de ses fonds communs de placement et autres produits et services financiers. Des commissions sont versées au moment de la vente de ces

TABLEAU 9 : ACTIVITÉS BANCAIRES HYPOTHÉCAIRES – IG GESTION DE PATRIMOINE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2019	31 DÉC. 2018	31 MARS 2018	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2018	31 MARS 2018
Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires					
Produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés					
Produits d'intérêts	52,6 \$	51,7 \$	50,3 \$	1,7 %	4,6 %
Charges d'intérêts	44,1	42,5	39,9	3,8	10,5
Produits d'intérêts nets	8,5	9,2	10,4	(7,6)	(18,3)
Profit sur ventes ¹	0,3	–	0,8	n.s.	(62,5)
Ajustements de la juste valeur	(3,5)	(6,1)	(3,9)	42,6	10,3
Autres produits	2,0	2,9	1,6	(31,0)	(25,0)
	7,3 \$	6,0 \$	8,9 \$	21,7 %	(18,0) %
Moyenne des prêts hypothécaires gérés					
Titrisations	7 402 \$	7 264 \$	7 529 \$	1,9 %	(1,7) %
Autres produits	2 855	3 104	3 236	(8,0)	(11,8)
	10 257 \$	10 368 \$	10 765 \$	(1,1) %	(4,7) %
Ventes de prêts hypothécaires aux parties suivantes² :					
Titrisations	437 \$	550 \$	379 \$	(20,5) %	15,3 %
Autres ¹	66	81	96	(18,5)	(31,3)
	503 \$	631 \$	475 \$	(20,3) %	5,9 %

1. Représentent les ventes aux investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors, ainsi que les profits réalisés sur ces ventes.

2. Représentent les montants en principal vendus.

produits, et leur montant fluctue en fonction du volume des ventes. Les commissions versées à la vente de produits de placement sont inscrites à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité estimée lorsque la Société perçoit des honoraires directement auprès du client. Toutes les autres commissions versées à la vente des produits de placement sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 57,8 M\$ pour le premier trimestre de 2019, en baisse de 11,4 M\$ par rapport à 69,2 M\$ en 2018. La diminution des commissions liées aux fonds communs de placement est attribuable à la baisse des ventes de fonds communs de placement au cours du trimestre ainsi qu'à la diminution du montant de la rémunération ayant trait aux produits d'assurance distribués.

La rémunération fondée sur l'actif, qui est calculée en fonction de la valeur de l'actif géré, a augmenté de 3,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019 par rapport à 2018, pour s'établir à 99,2 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à l'accroissement de l'actif géré.

Les charges autres que les commissions engagées par IG Gestion de patrimoine sont principalement liées au soutien de son réseau de conseillers, à l'administration, à la commercialisation et à la gestion de ses fonds communs de placement et autres produits ainsi qu'aux frais des sous-conseillers liés à l'actif géré des fonds communs de placement. Pour le premier trimestre de 2019, les charges autres que les commissions se sont établies à 162,9 M\$, comparativement à 144,7 M\$ en 2018, soit une hausse de 18,2 M\$, ou 12,6 %, en raison principalement de la hausse des charges liées aux technologies attribuable à la migration de clients vers notre nouvelle plateforme de courtier et aux ententes en matière de frais dégroupés, ainsi que des charges continues liées au lancement de la nouvelle marque.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2019 PAR RAPPORT À CEUX DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2018

PRODUITS TIRÉS DES HONORAIRES

Les produits tirés des honoraires de gestion ont augmenté de 1,5 M\$, ou 0,4 %, au premier trimestre de 2019 par rapport au quatrième trimestre de 2018, pour s'établir à 358,2 M\$. L'augmentation des honoraires de gestion au cours du premier trimestre s'explique principalement par l'augmentation de 2,2 % de l'actif géré moyen pour le trimestre, comme l'illustre le tableau 7. Cette augmentation a été contrebalancée par une diminution d'environ 6,5 M\$ en raison du fait que le premier trimestre comptait deux journées civiles de moins que le quatrième trimestre de 2018.

Les honoraires d'administration ont diminué pour s'établir à 73,9 M\$ au premier trimestre de 2019, comparativement à 75,2 M\$ au quatrième trimestre de 2018. Cette diminution est principalement attribuable aux variations de la composition de l'actif géré moyen.

Les produits tirés des honoraires de distribution, qui se sont chiffrés à 41,1 M\$ au premier trimestre de 2019, ont diminué de 4,0 M\$ par rapport à 45,1 M\$ au quatrième trimestre, principalement en raison d'une diminution des produits tirés des honoraires de distribution liés aux ventes de produits d'assurance, contrebalancée en partie par une hausse des frais de rachat.

PRODUITS TIRÉS DES PLACEMENTS NETS ET AUTRES PRODUITS

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 10,0 M\$ au premier trimestre de 2019, comparativement à 11,0 M\$ au trimestre précédent, ce qui représente une baisse de 1,0 M\$.

Les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires d'IG Gestion de patrimoine ont totalisé 7,3 M\$ au premier trimestre de 2019, en hausse de 1,3 M\$ par rapport à 6,0 M\$ au trimestre précédent, comme l'illustre le tableau 9. La variation des produits tirés des activités bancaires hypothécaires est attribuable à l'élément suivant :

- Les ajustements de la juste valeur ont augmenté de 2,6 M\$ pour le premier trimestre de 2019 pour s'établir à (3,5) M\$, comparativement à (6,1) M\$ au trimestre précédent, ce qui découle principalement d'une hausse des ajustements défavorables de la juste valeur apportés à certains instruments financiers liés à la titrisation au trimestre précédent.

CHARGES

Pour le trimestre considéré, la charge liée aux commissions s'est chiffrée à 57,8 M\$, comparativement à 57,0 M\$ au trimestre précédent. Cette augmentation est principalement liée à la hausse des commissions en trésorerie versées passées en charges au cours du trimestre, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse des ventes de fonds communs de placement et aux autres services financiers distribués, facteurs contrebalancés en partie par la diminution du montant de la rémunération ayant trait aux ventes de produits d'assurance distribués.

Pour le trimestre considéré, les charges autres que les commissions se sont établies à 162,9 M\$, comparativement à 159,6 M\$ au trimestre précédent. Cette hausse reflète le caractère saisonnier des charges et la mise en œuvre de certaines initiatives stratégiques.

PLACEMENTS MACKENZIE

REVUE DES ACTIVITÉS

STRATÉGIE DE MACKENZIE

Mackenzie a pour objectif de devenir le fournisseur de solutions de gestion mondiale d'actifs et le partenaire commercial préféré au Canada.

La vision de Mackenzie est la suivante : nous nous engageons à assurer le succès financier des investisseurs, selon leur point de vue, ce qui aura une incidence sur les priorités stratégiques que nous choisissons pour remplir cet engagement et assurer la croissance future des activités. Notre mandat stratégique comporte deux volets : devenir le leader dans le secteur de détail au Canada et tisser des relations stratégiques significatives. Nous comptons réaliser ce mandat en attirant les meilleurs éléments du secteur de l'investissement, en répondant aux besoins changeants des conseillers financiers et des investisseurs au moyen de solutions uniques et novatrices, et en continuant d'offrir une qualité de niveau institutionnel dans tout ce que nous entreprenons.

Pour soutenir cette vision et ce mandat stratégique, nos employés s'efforcent d'adopter six aptitudes fondamentales clés :

- Fournir un rendement ajusté en fonction du risque concurrentiel et constant.
- Offrir des solutions de placement novatrices et de haute qualité.
- Accélérer la distribution.
- Promouvoir un leadership de marque.
- Encourager l'excellence opérationnelle et la rigueur.
- Favoriser une culture axée sur la performance et la diversité.

Mackenzie cherche à maximiser le rendement des investissements de l'entreprise en concentrant ses ressources dans des secteurs qui ont une incidence directe sur la réussite de notre mandat stratégique : la gestion de placements, la distribution et l'expérience client.

Fondée en 1967, Mackenzie continue de se développer en tant qu'entreprise de services-conseils en placements au moyen de ses services exclusifs de recherche en placements et de gestion de portefeuille, tout en ayant recours à des partenaires stratégiques qui agissent à titre de sous-conseillers dans des domaines précis. Nos affaires reposent sur une multitude de canaux de distribution : le réseau de détail, les alliances stratégiques et le marché institutionnel.

Mackenzie distribue principalement ses produits de placement de détail grâce à des conseillers financiers externes. Les équipes de vente de Mackenzie travaillent avec plus de 30 000 conseillers financiers indépendants et leurs cabinets partout au Canada. En plus de son réseau de distribution de détail, Mackenzie a recours à des équipes spécialisées qui se concentrent sur les alliances stratégiques et le marché institutionnel. Grâce à ses alliances stratégiques, Mackenzie offre certaines séries de ses fonds communs de placement et fournit des services de sous-conseiller pour des programmes de placement de tierces parties ou de parties liées offerts par des banques, des compagnies

d'assurances et d'autres sociétés d'investissement. Les alliances stratégiques avec des parties liées comprennent la prestation de services-conseils aux filiales d'IG Gestion de patrimoine, d'Investment Planning Counsel et de Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), ainsi qu'une entente avec Quadrus, filiale de Lifeco, relative aux fonds communs de placement visant les marques de distributeur. Dans le cadre de ses alliances stratégiques, Mackenzie établit sa relation de distribution principale avec le siège social de la banque, de la compagnie d'assurances ou de la société d'investissement. Pour ce qui est du canal institutionnel, Mackenzie offre des services de gestion de placements aux administrateurs de régimes de retraite, de fondations et d'autres institutions. Mackenzie attire une nouvelle clientèle institutionnelle dans le cadre de ses relations avec des conseillers des secteurs de la gestion et des régimes de retraite.

Les activités de ventes brutes et de rachats dans les comptes de la clientèle institutionnelle et des alliances stratégiques peuvent être plus importantes que celles dans le canal de détail, compte tenu de l'importance relative et de la nature de la relation de distribution liée à ces comptes. Ces comptes font également l'objet d'évaluations continues et d'activités de rééquilibrage qui peuvent entraîner des variations importantes des niveaux de l'actif géré.

Mackenzie jouit d'une position enviable en vue de poursuivre le renforcement de ses relations de distribution grâce à son équipe de professionnels en placements chevronnés, à la force de son réseau de distribution, à sa vaste gamme de produits, à ses produits offerts à des tarifs concurrentiels et à l'importance qu'elle accorde à l'expérience client et à l'excellence de ses placements.

ACTIF GÉRÉ

Un sommaire de la variation de l'actif géré des fonds d'investissement est présenté au tableau 10, et les variations du total de l'actif géré sont résumées au tableau 11.

Au 31 mars 2019, l'actif géré des fonds d'investissement de Mackenzie s'est établi à 60,1 G\$, un sommet inégalé, et le total de l'actif géré s'est chiffré à 67,8 G\$. La variation de l'actif géré de Mackenzie est déterminée par les rendements des placements générés pour nos clients et les entrées de fonds nettes provenant de nos clients.

RENDEMENT DES FONDS

Le rendement des placements à long terme est une mesure clé du succès continu de Mackenzie. Au 31 mars 2019, 59,7 %, 49,2 % et 53,9 % de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie se situaient dans les deux premiers quartiles pour les rendements sur un an, trois ans et cinq ans, respectivement. Mackenzie surveille également le rendement de ses fonds par rapport à la notation attribuée par le service de notation de fonds Morningstar¹. Au 31 mars 2019, 73,0 % de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie évalués par

TABLEAU 10 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ DES FONDS D'INVESTISSEMENT – MACKENZIE¹

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2019	31 DÉC. 2018	31 MARS 2018	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2018	31 MARS 2018
Ventes	2 505 \$	2 328 \$	2 630 \$	7,6 %	(4,8) %
Rachats	2 357	2 474	2 344	(4,7)	0,6
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement	148	(146)	286	n.s.	(48,3)
Créations nettes de parts de FNB	228	137	715	66,4	(68,1)
Éliminations des soldes interproduits	–	(82)	(233)	100,0	100,0
Ventes nettes (rachats nets) de fonds d'investissement²	376	(91)	768	n.s.	(51,0)
Rendements des placements	4 242	(3 894)	(317)	n.s.	n.s.
Variation de l'actif, montant net	4 618	(3 985)	451	n.s.	n.s.
Actif au début	55 508	59 493	56 543	(6,7)	(1,8)
Actif à la fin	60 126 \$	55 508 \$	56 994 \$	8,3 %	5,5 %
Composé des éléments suivants :					
Fonds communs de placement	57 694 \$	53 407 \$	55 586 \$	8,0 %	3,8 %
FNB	3 330	2 949	2 004	12,9	66,2
Éliminations des soldes interproduits	(898)	(848)	(596)	(5,9)	(50,7)
Fonds d'investissement ²	60 126 \$	55 508 \$	56 994 \$	8,3 %	5,5 %
Moyenne quotidienne de l'actif des fonds d'investissement	58 184 \$	57 138 \$	57 070 \$	1,8 %	2,0 %

1. Le secteur Mackenzie exclut de son actif géré et de ses ventes nettes les investissements des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine dans les fonds communs de placement de Mackenzie.

2. Le total des ventes nettes de fonds d'investissement et de l'actif géré exclut les investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB.

Morningstar[†] étaient notés trois étoiles ou plus, et 45,4 % étaient notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar[†], les proportions étaient de 78,9 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 45,8 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 31 mars 2019. Ces notations ne s'appliquent pas à la Gamme de fonds Quadrus[†].

CHANGEMENTS À L'OFFRE DE PRODUITS

Mackenzie continue d'élargir sa gamme de produits en créant des solutions de placement améliorées que les conseillers financiers peuvent offrir à leurs clients. En 2019, Mackenzie a lancé le Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie, et a offert aux investisseurs trois nouveaux fonds alternatifs liquides afin de diversifier les sources de rendement et d'améliorer la stabilité des portefeuilles. Mackenzie a également annoncé des fusions de fonds afin de rationaliser et de renforcer sa gamme de produits.

Fonds négociés en bourse

L'ajout de fonds négociés en bourse (« FNB ») est venu compléter la gamme riche et novatrice de fonds de Mackenzie et reflète sa vision centrée sur les investisseurs, ainsi que son engagement à fournir aux conseillers et aux investisseurs de nouvelles solutions pour procurer à ces derniers des résultats leur permettant

d'atteindre leurs objectifs personnels. Ces FNB proposent aux investisseurs une autre option de placement qu'ils peuvent utiliser pour construire des portefeuilles diversifiés à long terme. La gamme actuelle de Mackenzie comprend 28 FNB : 15 FNB actifs et à bêta stratégique et 13 FNB indiciels traditionnels. Depuis le lancement en avril 2016, l'actif géré des FNB de Mackenzie a augmenté pour atteindre 3,3 G\$ au 31 mars 2019, un sommet inégalé, ce qui comprend des investissements de 898 M\$ des fonds communs de placement de Mackenzie. Au sein du secteur canadien des FNB, Mackenzie occupe le septième rang en ce qui a trait à l'actif géré.

Fonds communs de placement

Le 22 janvier 2019, Mackenzie a lancé le Fonds équilibré mondial de croissance afin d'assurer aux investisseurs un meilleur accès aux marchés mondiaux. Le Fonds est géré par l'équipe primée Bluewater de Mackenzie et par l'équipe des placements à revenu fixe de Mackenzie.

Le 26 février 2019, Mackenzie a lancé trois nouveaux fonds alternatifs liquides conçus de façon à gérer l'impact négatif de la volatilité des marchés et à améliorer la stabilité des portefeuilles :

- Fonds à rendement absolu de titres de créance Mackenzie

TABLEAU 11 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ – MACKENZIE¹

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2019	31 DÉC. 2018	31 MARS 2018	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2018	31 MARS 2018
Ventes nettes (rachats nets)					
Fonds communs de placement	148 \$	(146) \$	286 \$	n.s. %	(48,3) %
Créations nettes de parts de FNB	228	137	715	66,4	(68,1)
Éliminations des soldes interproduits	–	(82)	(233)	100,0	100,0
Fonds d'investissement ²	376	(91)	768	n.s.	(51,0)
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes	(103)	(224)	229	54,0	n.s.
Total des ventes nettes (rachats nets)	273	(315)	997	n.s.	(72,6)
Rendements des placements	4 775	(4 304)	(345)	n.s.	n.s.
Variation de l'actif, montant net	5 048	(4 619)	652	n.s.	n.s.
Actif au début	62 728	67 347	64 509	(6,9)	(2,8)
Actif à la fin	67 776 \$	62 728 \$	65 161 \$	8,0 %	4,0 %
Composé des éléments suivants :					
Fonds communs de placement	57 694 \$	53 407 \$	55 586 \$	8,0 %	3,8 %
FNB	3 330	2 949	2 004	12,9	66,2
Éliminations des soldes interproduits	(898)	(848)	(596)	(5,9)	(50,7)
Fonds d'investissement ²	60 126	55 508	56 994	8,3	5,5
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes	7 650	7 220	8 167	6,0	(6,3)
Total de l'actif géré	67 776 \$	62 728 \$	65 161 \$	8,0 %	4,0 %
Total de l'actif moyen³	65 613 \$	64 628 \$	65 233 \$	1,5 %	0,6 %

1. Le secteur Mackenzie exclut de son actif géré et de ses ventes nettes les investissements des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine dans les fonds communs de placement de Mackenzie.

2. Le total des ventes nettes de fonds d'investissement et de l'actif géré exclut les investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB.

3. En fonction de l'actif quotidien moyen des fonds d'investissement et de l'actif moyen de fin de mois des comptes gérés à titre de sous-conseiller, des comptes de la clientèle institutionnelle et des autres comptes.

- Fonds global macro Mackenzie
- Fonds alpha d'actions acheteur/vendeur mondiales Mackenzie

Ces fonds viennent s'ajouter au Fonds multistratégie à rendement absolu Mackenzie et au Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie pour former un ensemble de solutions alternatives pouvant être utilisées afin d'aider les clients à relever les défis liés aux placements, en offrant des sources de rendement non corrélées, en atténuant la volatilité et en améliorant la stabilité des portefeuilles à long terme. L'actif géré dans les solutions alternatives a dépassé 1 G\$ au cours du premier trimestre de 2019.

Au cours du premier trimestre de 2019, Mackenzie a fusionné deux fonds communs de placement afin de rationaliser et renforcer sa gamme de produits et de permettre aux investisseurs de s'orienter plus aisément : le Fonds de dividendes toutes capitalisations canadiennes Mackenzie a été fusionné

dans le Fonds de dividendes grandes capitalisations canadiennes Mackenzie, et la Catégorie Mackenzie Dividendes toutes capitalisations canadiennes a été fusionnée dans la Catégorie Mackenzie Dividendes grandes capitalisations canadiennes.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2019 PAR RAPPORT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2018

Au 31 mars 2019, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 67,8 G\$, en hausse de 4,0 %, comparativement à 65,2 G\$ au 31 mars 2018. Les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes de Mackenzie se chiffraient à 7,7 G\$ au 31 mars 2018, soit une baisse de 6,3 %, par rapport à 8,2 G\$ pour l'exercice précédent.

L'actif géré des fonds d'investissement de Mackenzie se chiffrait à 60,1 G\$ au 31 mars 2019, soit une hausse de 5,5 % par rapport au 31 mars 2018. L'actif géré des fonds communs de placement

de Mackenzie se chiffrait à 57,7 G\$ au 31 mars 2019, soit une hausse de 3,8 %, comparativement à 55,6 G\$ au 31 mars 2018. L'actif des FNB de Mackenzie s'élevait à 3,3 G\$ au 31 mars 2019, ce qui comprend des investissements de 898 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie, comparativement à 2,0 G\$ au 31 mars 2018, ce qui comprenait des investissements de 596 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 2,5 G\$, ce qui représente une baisse de 4,8 %, comparativement à 2,6 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, les rachats de fonds communs de placement se sont chiffrés à 2,4 G\$, soit une hausse de 0,6 % par rapport à l'exercice précédent. Les ventes nettes de fonds communs de placement pour le trimestre clos le 31 mars 2019 se sont établies à 148 M\$, comparativement à des ventes nettes de 286 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2019, les créations nettes de parts de FNB se sont établies à 228 M\$, comparativement à des créations nettes de parts de FNB de 715 M\$ pour l'exercice précédent, ce qui comprenait des investissements de 233 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie. Les ventes nettes de fonds d'investissement au cours du trimestre considéré se sont élevées à 376 M\$, comparativement à des ventes nettes de 768 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, le rendement des placements a donné lieu à une augmentation de 4,2 G\$ de l'actif des fonds d'investissement, comparativement à une diminution de 317 M\$ pour l'exercice précédent.

Les ventes nettes pour le trimestre clos le 31 mars 2019 ont totalisé 273 M\$, comparativement à des ventes nettes de 997 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, le rendement des placements a donné lieu à une augmentation de l'actif de 4,8 G\$, comparativement à une diminution de 345 M\$ pour l'exercice précédent.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, les rachats de fonds communs de placement à long terme se sont chiffrés à 2,2 G\$, inchangés par rapport à l'exercice précédent. Pour le premier trimestre de 2019, le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 16,4 %, comparativement à 16,5 % pour le premier trimestre de 2018. Au 31 mars 2019, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme s'établissait à 17,0 %, comparativement à 13,7 % pour l'exercice précédent. Compte non tenu des transactions de rééquilibrage, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds à long terme s'établissait à 15,6 % au 31 mars 2019 et à 13,7 % au 31 mars 2018. Le taux de rachat moyen en glissement sur douze mois des fonds communs de placement à long terme pour tous les autres membres de l'IFIC s'établissait à environ

16,6 % au 31 mars 2019. Le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie comprend le taux de rachat moyen pondéré pour l'actif dont les frais sont prélevés à l'achat, l'actif à frais d'acquisition différés, l'actif à frais modérés comportant des frais de rachat et l'actif à frais d'acquisition différés et exempt de frais de rachat (actif échu). Généralement, les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition prélevés à l'achat et pour l'actif échu sont plus élevés que les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition différés et l'actif à frais modérés et comportant des frais de rachat.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2019 PAR RAPPORT À CEUX DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2018

Au 31 mars 2019, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 67,8 G\$, en hausse de 8,0 %, comparativement à 62,7 G\$ au 31 décembre 2018. Les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes de Mackenzie se chiffraient à 7,7 G\$ au 31 mars 2019, soit une hausse de 6,0 %, par rapport à 7,2 G\$ au 31 décembre 2018.

L'actif géré des fonds d'investissement de Mackenzie se chiffrait à 60,1 G\$ au 31 mars 2019, soit une hausse de 8,3 %, comparativement à 55,5 G\$ au 31 décembre 2018. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 57,7 G\$ au 31 mars 2019, soit une hausse de 8,0 %, comparativement à 53,4 G\$ au 31 décembre 2018. L'actif des FNB de Mackenzie s'élevait à 3,3 G\$ au 31 mars 2019, ce qui comprend des investissements de 898 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie, comparativement à 2,9 G\$ au 31 décembre 2018, ce qui comprenait des investissements de 848 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 2,5 G\$, soit une hausse de 7,6 % par rapport au quatrième trimestre de 2018. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 2,4 G\$ au premier trimestre, ce qui représente une baisse de 4,7 % par rapport au trimestre précédent. Les ventes nettes de fonds communs de placement de Mackenzie pour le trimestre considéré se sont établies à 148 M\$, comparativement à des rachats nets de 146 M\$ pour le trimestre précédent.

Les rachats d'actifs de fonds communs de placement à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 2,2 G\$, comparativement à 2,4 G\$ au quatrième trimestre de 2018. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 16,4 % pour le trimestre considéré, comparativement à 17,1 % pour le quatrième trimestre de 2018. Les ventes nettes de fonds à long terme pour le trimestre considéré se sont établies à 135 M\$, comparativement à des rachats nets de 136 M\$ pour le trimestre précédent.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, les créations nettes de parts de FNB de Mackenzie se sont établies à 228 M\$, en hausse de 66,4 %, comparativement à 137 M\$ au quatrième trimestre de 2018. Au quatrième trimestre, les créations nettes de parts de FNB comprenaient des investissements de 82 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie.

Les ventes nettes de fonds d'investissement au cours du trimestre considéré se sont élevées à 376 M\$, comparativement à des rachats nets de 91 M\$ au quatrième trimestre.

REVUE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Les fonctions de gestion de placements d'IG Gestion de patrimoine et de Mackenzie forment une seule organisation de gestion de placements à l'échelle mondiale chapeauté par Mackenzie pour soutenir les deux sociétés. Le secteur Mackenzie exclut les mandats de services-conseils exécutés pour les fonds d'IG Gestion de patrimoine et les investissements des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine dans les fonds communs de placement de Mackenzie et les produits gagnés dans le cadre de ces mandats ne sont pas comptabilisés dans les produits du secteur Mackenzie. Le secteur Mackenzie comptabilise sa quote-part des charges de la fonction de gestion de placements, ce qui correspond au système interne de gestion de l'information financière.

Le tableau 12 présente le bénéfice avant intérêts et impôt de Mackenzie.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2019 PAR RAPPORT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2018

PRODUITS

La plus grande partie des produits de Mackenzie provient des honoraires de gestion. Le montant des honoraires de gestion dépend du volume et de la composition de l'actif géré. Les taux des honoraires de gestion varient en fonction des objectifs de placement et du type de compte des actifs sous-jacents gérés. Par exemple, les taux des honoraires de gestion des mandats d'actions sont plus élevés que ceux des mandats à revenu fixe et les comptes de fonds communs de placement destinés aux épargnants sont assortis de taux d'honoraires de gestion plus élevés que les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les

TABLEAU 12 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – MACKENZIE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2019	31 DÉC. 2018	31 MARS 2018	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2018	31 MARS 2018
Produits					
Honoraires de gestion	168,3 \$	169,9 \$	175,9 \$	(0,9) %	(4,3) %
Honoraires d'administration	23,3	23,8	24,9	(2,1)	(6,4)
Honoraires de distribution	1,4	1,4	2,1	–	(33,3)
	193,0	195,1	202,9	(1,1)	(4,9)
Produits tirés des placements nets et autres produits	4,2	(3,1)	(0,2)	n.s.	n.s.
	197,2	192,0	202,7	2,7	(2,7)
Charges					
Commissions	7,6	5,7	9,9	33,3	(23,2)
Commissions de suivi	64,9	64,0	65,4	1,4	(0,8)
Charges autres que les commissions	88,8	86,9	85,8	2,2	3,5
	161,3	156,6	161,1	3,0	0,1
Bénéfice avant intérêts et impôt	35,9 \$	35,4 \$	41,6 \$	1,4 %	(13,7) %

comptes de la clientèle institutionnelle. La majorité de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie est achetée pour des épargnants.

Au sein de la gamme de fonds communs de placement destinés aux épargnants de Mackenzie, certaines séries sont offertes dans le cadre de programmes tarifés de courtiers participants en vertu desquels la rémunération des courtiers pour ces séries est facturée par le courtier directement à un client (principalement des fonds de la série F). Comme Mackenzie ne verse pas de rémunération aux courtiers, les honoraires de gestion de ces séries sont moins élevés. Au 31 mars 2019, ces séries représentaient un actif de 9,2 G\$, soit une augmentation de 23,9 % par rapport à l'exercice précédent.

Les honoraires de gestion se sont établis à 168,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019, soit une baisse de 7,6 M\$, ou 4,3 %, comparativement à 175,9 M\$ pour l'exercice précédent. La diminution nette des honoraires de gestion est attribuable à une diminution du taux moyen des honoraires de gestion, partiellement contrebalancée par une hausse de l'actif géré moyen de 0,6 %. Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie au cours du trimestre considéré s'est établi à 104,0 points de base, comparativement à 109,4 points de base en 2018. La diminution du taux moyen des honoraires de gestion au trimestre considéré est attribuable à une modification de la composition de l'actif géré, notamment l'incidence de l'accroissement de la proportion de produits à tarification autre que de détail et de la série F et l'incidence des changements de tarification en 2018. Ces changements comprenaient le transfert des investisseurs admissibles aux séries Patrimoine privé, ainsi qu'une réduction des honoraires de gestion pour les fonds communs de placement et les FNB.

Mackenzie tire des honoraires d'administration principalement de la prestation de services à l'égard de ses fonds d'investissement. Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 23,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019, en baisse de 1,6 M\$, ou 6,4 %, par rapport à l'exercice précédent.

Mackenzie perçoit des produits tirés des honoraires de distribution sur les rachats d'actifs de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et une option d'achat avec frais modérés. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais d'acquisition différés commencent à 5,5 % la première année et diminuent progressivement pour s'établir à zéro après sept ans. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais modérés s'établissent entre 2,0 % et 3,0 % la première année et diminuent progressivement pour atteindre zéro après deux ou trois ans, selon l'option d'achat. Les produits tirés des honoraires de distribution ont atteint 1,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019, en baisse de 0,7 M\$ comparativement à 2,1 M\$ pour l'exercice précédent.

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe le rendement des placements lié aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs. Ces investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des tiers investisseurs. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à 4,2 M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2019, comparativement à (0,2) M\$ pour l'exercice précédent.

CHARGES

Les charges de Mackenzie se sont élevées à 161,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019, ce qui représente une hausse de 0,2 M\$, ou 0,1 %, par rapport à 161,1 M\$ en 2018.

Mackenzie verse des commissions de vente aux courtiers qui vendent ses fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et une option d'achat avec frais modérés. Les commissions versées sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 7,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019, comparativement à 9,9 M\$ pour l'exercice précédent.

Les commissions de suivi versées aux courtiers s'appliquent à certaines catégories de fonds communs de placement destinés aux épargnants et sont calculées selon un pourcentage de l'actif géré des fonds communs de placement. Elles varient selon le type de fonds et selon l'option d'achat en vertu de laquelle le fonds a été vendu, à savoir des frais prélevés à l'achat, des frais d'acquisition différés ou des frais modérés. Les commissions de suivi se sont établies à 64,9 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019, soit une baisse de 0,5 M\$, ou 0,8 %, par rapport à 65,4 M\$ pour l'exercice précédent. La diminution des commissions de suivi au cours du trimestre clos le 31 mars 2019 découle du recul du taux effectif des commissions de suivi. Les commissions de suivi, en tant que pourcentage de l'actif géré moyen des fonds communs de placement, se sont chiffrées à 46,4 points de base pour le trimestre clos le 31 mars 2019, comparativement à 46,8 points de base pour le trimestre clos le 31 mars 2018. Cette baisse est attribuable à une modification de la composition de l'actif des fonds communs de placement, qui est désormais orientée vers les séries de fonds communs de placement qui ne versent pas de commissions de suivi.

Les charges autres que les commissions sont engagées par Mackenzie relativement à l'administration, à la commercialisation et à la gestion de son actif géré. Les charges autres que les commissions ont totalisé 88,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019, soit une hausse de 3,0 M\$, ou 3,5 %, par rapport à 85,8 M\$ en 2018.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2019 PAR RAPPORT À CEUX DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2018

PRODUITS

Les produits de Mackenzie se sont élevés à 197,2 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 5,2 M\$, ou 2,7 %, par rapport à 192,0 M\$ au quatrième trimestre.

Les honoraires de gestion se sont élevés à 168,3 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 1,6 M\$, ou 0,9 %, par rapport à 169,9 M\$ au quatrième trimestre. Les facteurs suivants ont contribué à cette diminution :

- La moyenne de l'actif géré s'est établie à 65,6 G\$ pour le trimestre considéré, une hausse de 1,5 % comparativement à 64,6 G\$ au trimestre précédent.
- Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie au cours du trimestre considéré s'est établi à 104,0 points de base, comparativement à 104,3 points de base au trimestre précédent.
- Le premier trimestre de 2019 comptait deux jours civils de moins que le quatrième trimestre de 2018, ce qui a donné lieu à une baisse de 3,7 M\$.

Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 23,3 M\$ pour le trimestre considéré, une baisse de 2,1 % comparativement à 23,8 M\$ au quatrième trimestre.

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe le rendement des placements lié aux placements

de Mackenzie dans ses fonds exclusifs. Les produits tirés des placements nets et autres produits étaient de 4,2 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à (3,1) M\$ au quatrième trimestre.

CHARGES

Les charges de Mackenzie se sont chiffrées à 161,3 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 4,7 M\$, ou 3,0 %, par rapport à 156,6 M\$ au quatrième trimestre.

La charge liée aux commissions de vente versées s'est chiffrée à 7,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019, comparativement à 5,7 M\$ pour le quatrième trimestre.

Les commissions de suivi se sont établies à 64,9 M\$ pour le trimestre considéré, ce qui représente une augmentation de 0,9 M\$, ou 1,4 %, comparativement à 64,0 M\$ au quatrième trimestre. La variation des commissions de suivi reflète l'augmentation de 1,8 % de l'actif géré moyen des fonds communs de placement d'une période à l'autre, contrebalancée en partie par une baisse du taux effectif des commissions de suivi. Le taux effectif des commissions de suivi représentait 46,4 points de base pour le trimestre considéré, comparativement à 46,6 points de base au quatrième trimestre.

Pour le trimestre considéré, les charges autres que les commissions se sont établies à 88,8 M\$, comparativement à 86,9 M\$ au quatrième trimestre. Cette augmentation est en partie attribuable au caractère saisonnier de certaines charges qui sont habituellement engagées au premier trimestre.

ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES

REVUE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Le secteur Activités internes et autres comprend les produits tirés des placements nets non attribués aux secteurs IG Gestion de patrimoine ou Mackenzie, la quote-part du résultat de ses entreprises associées, Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), China Asset Management Co., Ltd. (« China AMC ») et Personal Capital Corporation (« Personal Capital »), revenant à la Société, les résultats d'exploitation d'Investment Planning Counsel Inc., les autres produits, ainsi que les écritures d'élimination à la consolidation.

En janvier 2019, la Société a investi un montant additionnel de 66,8 M\$ (50,0 M\$ US) dans Personal Capital, ce qui augmenté son bloc de droits de vote à 22,7 % (31 mars 2018 – 15,5 %). La Société utilise la méthode de la mise en équivalence pour la comptabilisation de son placement dans Personal Capital puisqu'elle exerce une influence notable. Cette influence notable tient à son bloc de droits de vote et à sa représentation au sein du conseil d'administration.

La Société a également investi des montants dans Wealthsimple Financial Corporation et Portag3 Ventures LP.

Le tableau 13 présente le bénéfice avant intérêts et impôt du secteur Activités internes et autres.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2019 PAR RAPPORT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2018

La quote-part du résultat des entreprises associées a diminué de 5,3 M\$ au premier trimestre de 2019, comparativement à 2018. Ce résultat reflète le bénéfice en capitaux propres provenant de Lifeco et de China AMC pour toutes les périodes considérées

et de Personal Capital à partir du premier trimestre de 2019, ce dont il est question dans la rubrique intitulée « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion. Cette diminution découle essentiellement de la prise en compte de la quote-part des pertes de Personal Capital revenant à la Société de 3,4 M\$ au premier trimestre de 2019, ainsi que de la diminution du bénéfice de Lifeco de 1,5 M\$. Les produits tirés des placements nets et autres produits ont augmenté pour s'établir à 6,0 M\$ au premier trimestre de 2019, comparativement à 4,0 M\$ en 2018.

Le bénéfice avant intérêts et impôt lié à Investment Planning Counsel a augmenté de 0,8 M\$ au premier trimestre de 2019 par rapport au trimestre correspondant de 2018.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2019 PAR RAPPORT À CEUX DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2018

La quote-part du résultat des entreprises associées s'est établie à 32,7 M\$ au premier trimestre de 2019, en baisse de 1,9 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2018. Cette diminution découle de la prise en compte de la quote-part des pertes nettes de Personal Capital de 3,4 M\$ au premier trimestre de 2019, qui a été contrebalancée par une hausse du bénéfice de Lifeco de 1,3 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2018. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à 6,0 M\$ pour le premier trimestre de 2019, comparativement à 5,3 M\$ au quatrième trimestre de 2018.

Le bénéfice avant intérêts et impôt lié à Investment Planning Counsel a augmenté de 1,5 M\$ au premier trimestre de 2019 par rapport au trimestre précédent.

TABLEAU 13 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2019	31 DÉC. 2018	31 MARS 2018	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2018	31 MARS 2018
Produits					
Produits tirés des honoraires	70,0 \$	71,6 \$	72,4 \$	(2,2) %	(3,3) %
Produits tirés des placements nets et autres produits	6,0	5,3	4,0	13,2	50,0
Quote-part du résultat des entreprises associées	32,7	34,6	38,0	(5,5)	(13,9)
	108,7	111,5	114,4	(2,5)	(5,0)
Charges					
Commissions	45,2	46,4	46,0	(2,6)	(1,7)
Charges autres que les commissions	22,7	22,5	22,6	0,9	0,4
	67,9	68,9	68,6	(1,5)	(1,0)
Bénéfice avant intérêts et impôt	40,8 \$	42,6 \$	45,8 \$	(4,2) %	(10,9) %

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Au 31 mars 2019, le total de l'actif de la Société financière IGM s'élevait à 16,0 G\$, comparativement à 15,6 G\$ au 31 décembre 2018.

AUTRES TITRES DE PLACEMENT

La composition du portefeuille de titres de la Société est présentée au tableau 14.

JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les profits et les pertes sur les titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans les autres éléments du bénéfice global.

Investissements d'entreprise

Les investissements d'entreprise comprennent essentiellement les investissements de la Société dans Wealthisimple Financial Corporation (« Wealthisimple ») et dans Portag3 Ventures LP et Portag3 Ventures II LP (« Portag3 »). En janvier 2019, la Société a investi un montant additionnel de 66,8 M\$ (50,0 M\$ US) dans Personal Capital Corporation, ce qui a augmenté son bloc de droits de vote à 22,7 % et donné lieu au reclassement d'un montant de 217,0 M\$ au bilan consolidé, du poste Investissements d'entreprise au poste Participation dans des entreprises associées.

Portag3 Ventures LP et Portag3 Ventures II LP (« Portag3 ») sont des fonds qui investissent dans des sociétés en démarrage et dont le but est de soutenir des sociétés de services financiers inventives; ils sont sous le contrôle de la société mère de la Société, la Corporation Financière Power. Au 31 mars 2019, la Société avait investi un montant total de 34,1 M\$ dans Portag3, incluant un montant de 16,2 M\$ en 2018.

Wealthisimple Financial Corporation (« Wealthisimple ») est un gestionnaire de placements en ligne qui offre des conseils en matière de placement. Au 31 mars 2019, la Société avait investi

un montant total de 152,9 M\$ dans Wealthisimple par l'entremise d'une société en commandite sous le contrôle de la société mère de la Société, la Corporation Financière Power. La Société a investi un montant de 17,9 M\$ au premier trimestre de 2019 et un montant de 72,3 M\$ en 2018.

JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

Les titres à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les titres de capitaux propres et les fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Certains fonds d'investissement exclusifs sont consolidés lorsque la Société a évalué qu'elle contrôle le fonds d'investissement. Les titres sous-jacents de ces fonds sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

PRÊTS

La composition du portefeuille de prêts de la Société est présentée au tableau 15.

Les prêts étaient constitués de prêts hypothécaires résidentiels et représentaient 48,1 % du total de l'actif au 31 mars 2019, comparativement à 49,6 % au 31 décembre 2018.

Les prêts évalués au coût amorti sont principalement composés de prêts hypothécaires résidentiels vendus à des programmes de titrisation commandités par des tiers qui vendent à leur tour des titres émis à l'intention des investisseurs. Au 31 mars 2019, un passif correspondant totalisant 7,5 G\$ a été constaté au poste Obligations à l'égard d'entités de titrisation, comparativement à 7,4 G\$ au 31 décembre 2018.

Des prêts sont détenus temporairement par la Société en attendant d'être vendus ou titrisés. Les prêts évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont des prêts hypothécaires résidentiels détenus temporairement par la Société en attendant

TABLEAU 14 : AUTRES TITRES DE PLACEMENT

(en M\$)	31 MARS 2019		31 DÉCEMBRE 2018	
	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Investissements d'entreprise	196,2 \$	231,9 \$	303,6 \$	372,4 \$
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de capitaux propres	17,0	15,6	17,0	12,9
Fonds d'investissement exclusifs	81,7	81,5	78,5	74,6
	98,7	97,1	95,5	87,5
	294,9 \$	329,0 \$	399,1 \$	459,9 \$

TABLEAU 15 : PRÊTS

(en M\$)	31 MARS 2019	31 DÉCEMBRE 2018
Coût amorti	7 683,2 \$	7 734,5 \$
Moins : Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	0,8	0,8
	7 682,4	7 733,7
À la juste valeur par le biais du résultat net	5,3	4,3
	7 687,7 \$	7 738,0 \$

d'être vendus. Les prêts détenus en attendant d'être titrisés sont comptabilisés au coût amorti. Les prêts détenus en attendant d'être vendus ou titrisés se chiffraient à 206,9 M\$ au 31 mars 2019, comparativement à 363,9 M\$ au 31 décembre 2018.

Les prêts hypothécaires résidentiels montés par IG Gestion de patrimoine sont principalement financés par les ventes à des tiers, services de gestion inclus, notamment des programmes de titrisation commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») ou des banques canadiennes. IG Gestion de patrimoine gère des prêts hypothécaires résidentiels chiffrés à 12,6 G\$, dont une tranche de 2,4 G\$ est montée par les filiales de Lifeco.

ACCORDS DE TITRISATION

Par l'entremise des activités bancaires hypothécaires de la Société, des prêts hypothécaires résidentiels montés par les spécialistes en planification hypothécaire d'IG Gestion de patrimoine sont vendus à des fiduciaires de titrisation commandités par des tiers qui vendent à leur tour des titres à des investisseurs. La Société titre des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la SCHL et par l'entremise du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandités par des banques canadiennes. La Société conserve des responsabilités de gestion et certains éléments du risque de crédit et du risque de remboursement anticipé associés aux actifs transférés. Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés de la Société est en partie limité grâce à l'assurance. En vertu des normes IFRS, la décomptabilisation d'un actif financier repose sur le transfert des risques et des avantages inhérents à la propriété. Puisque la Société a conservé le risque de remboursement anticipé, de même que certains éléments du risque de crédit associés à ses transactions de titrisation par l'entremise des Programmes OHC et de PCAA, celles-ci sont comptabilisées à titre d'emprunts garantis. La Société constate les transactions dans le cadre de ces programmes comme suit : i) les prêts hypothécaires et les

obligations correspondantes sont comptabilisés au coût amorti, puis les produits d'intérêts et les charges d'intérêts, établis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sont constatés sur la durée des prêts hypothécaires; ii) les composantes des swaps conclus en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé du prêt hypothécaire, sont comptabilisées à la juste valeur; iii) les réserves en trésorerie détenues conformément au Programme de PCAA sont comptabilisées au coût amorti.

Au premier trimestre de 2019, la Société a titrisé des prêts par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, générant un produit en trésorerie de 428,7 M\$, comparativement à 369,4 M\$ en 2018. La rubrique « Risque financier » du présent rapport de gestion et la note 5 des états financiers intermédiaires contiennent plus de renseignements au sujet des activités de titrisation de la Société, y compris les couvertures du risque de taux d'intérêt et du risque lié au réinvestissement connexes de la Société.

PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »)

Au 31 mars 2019, la Société détenait une participation de 4 % dans Lifeco. La Société financière IGM et Lifeco sont toutes deux sous le contrôle de la Corporation Financière Power.

Le placement de la Société financière IGM dans Lifeco est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, puisque la Société exerce une influence notable. La variation de la valeur comptable pour le trimestre clos le 31 mars 2019, par rapport à 2018, est présentée dans le tableau 16.

Après le 31 mars 2019, la Société a participé à l'offre publique de rachat importante de Lifeco sur une base proportionnelle en vendant 2 400 255 de ses actions dans Lifeco pour un produit de 80,4 M\$. La participation de 4 % de la Société dans Lifeco demeure essentiellement inchangée.

TABLEAU 16 : PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2019				31 MARS 2018		
	LIFECO	CHINA AMC	PERSONAL CAPITAL	TOTAL	LIFECO	CHINA AMC	TOTAL
Valeur comptable au début	967,8 \$	683,5 \$	- \$	1 651,3 \$	901,4 \$	647,9 \$	1 549,3 \$
Transfert des investissements d'entreprise (à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global)	-	-	217,0	217,0			
Dividendes reçus	(16,4)	-	-	(16,4)	(15,5)	-	(15,5)
Quote-part des éléments suivants :							
Bénéfice ¹	28,7	7,4	(3,4)	32,7	30,2	7,8	38,0
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	19,4	1,9	0,1	21,4	5,9	38,8	44,7
Valeur comptable à la fin	999,5 \$	692,8 \$	213,7 \$	1 906,0 \$	922,0 \$	694,5 \$	1 616,5 \$

1. La quote-part du résultat provenant de la participation de la Société dans des entreprises associées est comptabilisée au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans le secteur à présenter Activités internes et autres (se reporter aux Tableaux 2 et 3).

China Asset Management Co., Ltd. (« China AMC »)

Fondée en 1998 et l'une des premières sociétés de gestion de fonds de placement en Chine, China AMC s'est taillé et maintient une position de chef de file dans le secteur chinois de la gestion d'actifs.

L'actif géré total de China AMC, compte non tenu de l'actif géré des filiales, s'élevait à 879,7 milliards de yuans (174,5 G\$) au 31 décembre 2018, soit une baisse de 2,9 % (baisse en dollars canadiens de 3,1 %) par rapport à 906,0 milliards de yuans (180,0 G\$) au 30 juin 2018.

La participation de 13,9 % de la Société dans China AMC est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisque la Société exerce une influence notable. La variation de la valeur comptable pour le trimestre clos le 31 mars 2019 est présentée dans le tableau 16.

Personal Capital Corporation (« Personal Capital »)

Fondée en 2009 aux États-Unis, Personal Capital est un gestionnaire de patrimoine en ligne de premier plan qui a connu une forte croissance depuis sa création.

Au 31 mars 2019, Personal Capital comptait 2,12 millions d'utilisateurs inscrits, c'est-à-dire des utilisateurs désirant accéder au tableau de bord gratuit de Personal Capital. Ce total représente une hausse de 22,2 %, comparativement à 1,74 million au 31 mars

2018, et une hausse de 5,4 %, comparativement à 2,01 millions au 31 décembre 2018.

Au 31 mars 2019, le total de l'actif géré de Personal Capital s'élevait à 9,2 G\$ US, soit une augmentation de 39,2 %, par rapport à 6,6 G\$ US au 31 mars 2018, et une augmentation de 18,0 %, par rapport à 7,8 G\$ US au 31 décembre 2018.

La valeur suivie des comptes, qui correspond à la valeur nette des actifs et des passifs regroupés par utilisateur inscrit, s'établissait à 703 G\$ US au 31 mars 2019, ce qui représente une hausse de 32,2 %, comparativement à 532 G\$ US au 31 mars 2018, et une hausse de 10,4 %, comparativement à 637 G\$ US au 31 décembre 2018.

La participation de 25,2 % de la Société dans Personal Capital est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisque la Société exerce une influence notable. Le bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence de Personal Capital revenant à la Société financière IGM comprend sa quote-part du bénéfice net de Personal Capital ajusté en fonction de l'amortissement des immobilisations incorporelles de la Société financière IGM, comptabilisé dans le cadre de son placement dans la société. La variation de la valeur comptable pour le trimestre clos le 31 mars 2019 est présentée dans le tableau 16.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT CONSOLIDÉES

SITUATION DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 837,1 M\$ au 31 mars 2019, comparativement à 650,2 M\$ au 31 décembre 2018 et à 778,2 M\$ au 31 mars 2018. La trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités de dépôt de la Société totalisaient 3,3 M\$ au 31 mars 2019, comparativement à 2,4 M\$ au 31 décembre 2018 et à 2,4 M\$ au 31 mars 2018, comme l'illustre le tableau 17.

Le fonds de roulement, qui correspond aux actifs courants moins les passifs courants, totalisait 583,1 M\$ au 31 mars 2019, comparativement à 366,1 M\$ au 31 décembre 2018 et à 561,8 M\$ au 31 mars 2018 (se reporter au tableau 18). L'augmentation du fonds de roulement est attribuable à l'émission de débentures d'un montant total de 250 M\$ au premier trimestre de 2019.

Le fonds de roulement est utilisé aux fins suivantes :

- Le financement des activités continues, y compris le financement des commissions de vente.
- Le financement temporaire de prêts hypothécaires dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.
- Le paiement d'intérêts et de dividendes relatif à la dette à long terme et aux actions privilégiées.
- Le maintien des liquidités requises pour les entités réglementées.
- Le versement de dividendes trimestriels sur ses actions ordinaires en circulation.
- Le financement du rachat d'actions ordinaires, le remboursement de la dette à long terme et le rachat d'actions privilégiées.

La Société financière IGM continue de générer des flux de trésorerie considérables dans le cadre de ses activités. Le bénéfice

avant intérêts, impôt et amortissements avant les commissions de vente (le « BAIIA avant les commissions de vente ») a totalisé 295,9 M\$ pour le premier trimestre de 2019, comparativement à 333,2 M\$ au premier trimestre de 2018 et à 296,8 M\$ au quatrième trimestre de 2018. Le BAIIA avant les commissions de vente exclut l'incidence à la fois des commissions de vente versées et de l'amortissement des commissions (se reporter au tableau 1).

Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements après les commissions de vente (le « BAIIA après les commissions de vente ») a totalisé 252,2 M\$ pour le premier trimestre de 2019, comparativement à 270,9 M\$ au premier trimestre de 2018 et à 255,6 M\$ au quatrième trimestre de 2018. Le BAIIA après les commissions de vente exclut l'incidence de l'amortissement des commissions (se reporter au tableau 1).

Se reporter à la rubrique « Risque financier » du présent rapport de gestion pour de l'information relative à d'autres sources de liquidités et à l'exposition de la Société au risque de liquidité et de financement et à la façon dont elle gère ce risque.

FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau 19, intitulé « Flux de trésorerie », présente un sommaire des tableaux consolidés des flux de trésorerie qui font partie des états financiers intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2019. Au premier trimestre de 2019, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 186,9 M\$, comparativement à une diminution de 188,6 M\$ en 2018.

Les ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation au cours du trimestre de 2019, comparativement à 2018, comprennent les activités d'exploitation sans effet de trésorerie contrebalancées par les activités d'exploitation avec effet de trésorerie :

TABLEAU 17 : ACTIVITÉS DE DÉPÔT – SITUATION FINANCIÈRE

(en M\$)	31 MARS 2019	31 DÉC. 2018	31 MARS 2018
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,3 \$	2,4 \$	2,4 \$
Fonds de clients déposés	507,6	546,8	454,8
Débiteurs et autres montants à recevoir	9,6	8,8	4,2
Prêts	21,9	21,3	22,5
Total de l'actif	542,4 \$	579,3 \$	483,9 \$
Passif et capitaux propres			
Passif lié aux dépôts	531,6 \$	568,8 \$	473,1 \$
Autres passifs	0,5	0,5	0,5
Capitaux propres	10,3	10,0	10,3
Total du passif et des capitaux propres	542,4 \$	579,3 \$	483,9 \$

TABLEAU 18 : FONDS DE ROULEMENT

(en M\$)	31 MARS 2019	31 DÉC. 2018	31 MARS 2018
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	837,1 \$	650,2 \$	777,9 \$
Fonds de clients déposés	507,6	546,8	454,8
Débiteurs et autres actifs	301,4	311,9	368,4
Tranche courante des prêts hypothécaires et autres prêts	1 326,1	1 280,1	1 253,3
	2 972,2	2 789,0	2 854,4
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs	560,0	644,7	599,2
Dépôts et certificats	524,5	562,4	465,8
Tranche courante des passifs à long terme	1 304,6	1 215,8	1 227,6
	2 389,1	2 422,9	2 292,6
Fonds de roulement	583,1 \$	366,1 \$	561,8 \$

- La réintégration de l'amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif, contrebalancée par la déduction des commissions de ventes inscrites à l'actif versées.
 - La réintégration de l'amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles.
 - La déduction de la participation dans le résultat des entreprises associées, contrebalancée par les dividendes reçus.
 - La réintégration du régime de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, contrebalancée par les cotisations en trésorerie.
 - Des variations des actifs et passifs d'exploitation et autres.
 - La déduction des versements en trésorerie liés à la provision au titre de la restructuration.
- Les activités de financement au cours du premier trimestre de 2019 par rapport à 2018 avaient trait à ce qui suit :
- Une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 426,3 M\$ et des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 321,0 M\$ en 2019, comparativement à une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 361,5 M\$ et à des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 352,8 M\$ en 2018.
 - L'émission de débentures de 250,0 M\$ au premier trimestre de 2019.
 - Le remboursement de débentures de 150,0 M\$ au premier trimestre de 2018.
 - Le rachat de 266 093 actions ordinaires en 2019 en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société financière IGM au coût de 9,2 M\$. Aucune action n'a été rachetée en 2018.

TABLEAU 19 : FLUX DE TRÉSORERIE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2019	31 MARS 2018	VARIATION (%)
Activités d'exploitation			
Bénéfice avant impôt sur le résultat	214,8 \$	240,1 \$	(10,5) %
Impôt sur le résultat payé	(96,6)	(38,4)	(151,6)
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	(89,3)	(83,8)	(6,6)
	28,9	117,9	(75,5)
Activités de financement	207,4	(273,8)	n.s.
Activités d'investissement	(49,4)	(32,7)	(51,1)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	186,9	(188,6)	n.s.
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	650,2	966,8	(32,7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	837,1 \$	778,2 \$	7,6 %

- Le versement de dividendes sur actions privilégiées perpétuelles totalisant 2,2 M\$ en 2019, soit le même montant qu'en 2018.
- Le versement de dividendes sur actions ordinaires réguliers totalisant 135,5 M\$ en 2019, comparativement à 135,4 M\$ en 2018.

Les activités d'investissement au cours du premier trimestre de 2019 par rapport à 2018 avaient principalement trait à ce qui suit :

- L'achat d'autres titres de placement totalisant 35,4 M\$ et le produit de 20,2 M\$ de la vente d'autres titres de placement en 2019, comparativement à 50,2 M\$ et à 25,8 M\$, respectivement, en 2018.
- Une augmentation des prêts de 293,3 M\$ et des remboursements de prêts et autres de 341,3 M\$ en 2019, comparativement à 383,6 M\$ et à 403,0 M\$, respectivement, en 2018, principalement liée aux prêts hypothécaires résidentiels se rapportant aux activités bancaires hypothécaires de la Société.
- La trésorerie nette affectée aux entrées d'immobilisations incorporelles et aux acquisitions s'est établie à 10,2 M\$ en 2019, comparativement à 23,1 M\$ en 2018.
- Un investissement additionnel de 66,8 M\$ dans Personal Capital en 2019.

SOURCES DE FINANCEMENT

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires en matière de capital, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme, les actions privilégiées perpétuelles et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, lesquels totalisaient 6,6 G\$ au 31 mars 2019, comparativement à 6,4 G\$ au 31 décembre 2018. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales sont tenues

de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 2,1 G\$ au 31 mars 2019, comparativement à 1,9 G\$ au 31 décembre 2018. La dette à long terme comprend des débentures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives standards, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière. L'augmentation nette de la dette à long terme découle de l'émission, le 20 mars 2019, de débentures à 4,206 % d'un montant de 250,0 M\$ arrivant à échéance le 21 mars 2050.

Les actions privilégiées perpétuelles, chiffrées à 150 M\$ au 31 mars 2019, demeurent inchangées par rapport au 31 décembre 2018.

La Société s'est servie du produit net provenant de l'émission des débentures en partie pour financer le rachat de 150,0 M\$ de ses actions privilégiées de premier rang de série B à dividende non cumulatif de 5,90 %, ainsi que pour les besoins généraux de l'entreprise. La Société a racheté les actions privilégiées de série B le 30 avril 2019.

Au cours du premier trimestre de 2019, la Société a racheté 266 093 actions ordinaires à un coût de 9,2 M\$ en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (se reporter à la note 8 des états financiers intermédiaires). La Société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 26 mars 2019 visant le rachat d'un maximum de 4 millions de ses actions ordinaires afin de bénéficier de suffisamment de souplesse pour gérer sa situation du capital tout en créant de la valeur pour les actionnaires.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a établi un régime d'achat automatique de titres pour ses actions ordinaires. Le régime d'achat automatique de titres fournit des instructions standards quant à la façon dont les actions ordinaires de la Société financière IGM doivent être rachetées dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant certaines périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société en tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

Au premier trimestre de 2019, les autres activités comprennent la déclaration de dividendes de 2,2 M\$ sur actions privilégiées perpétuelles, ou 0,36875 \$ par action, et de dividendes de 135,5 M\$ sur actions ordinaires, ou 0,5625 \$ par action. Les variations du capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

La notation actuelle attribuée par Standard & Poor's (« S&P ») aux débetures non garanties de premier rang de la Société est de « A » avec une perspective stable. La notation attribuée par Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») aux débetures non garanties de premier rang de la Société est de « A élevée », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis soient faits ainsi que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-après proviennent des sites Web de chacune de ces agences.

Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres de la Société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, il se peut que les notations ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à quelque moment que ce soit.

La notation « A » attribuée aux débetures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par S&P correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Cette notation indique

que, de l'avis de S&P, la Société a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations, mais que l'obligation est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées.

La notation « A (élevée) », qui a été attribuée aux débetures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par DBRS, correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Selon l'échelle de notation à long terme de DBRS, les titres d'emprunt qui obtiennent la notation « A (élevée) » sont de bonne qualité et la capacité de paiement des obligations financières est considérée comme solide. Bien qu'il s'agisse d'une bonne notation, les entreprises qui l'obtiennent pourraient être plus vulnérables à des événements futurs, mais les facteurs négatifs potentiellement déclencheurs sont considérés comme surmontables.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau 20 présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer et certains autres passifs financiers.

TABLEAU 20 : INSTRUMENTS FINANCIERS

(en M\$)	31 MARS 2019		31 DÉCEMBRE 2018	
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Autres titres de placement				
– À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	231,9 \$	231,9 \$	372,4 \$	372,4 \$
– À la juste valeur par le biais du résultat net	97,1	97,1	87,5	87,5
Prêts				
– À la juste valeur par le biais du résultat net	5,3	5,3	4,3	4,3
Instruments financiers dérivés	15,8	15,8	16,4	16,4
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti				
Prêts				
– Coût amorti	7 682,4	7 767,4	7 733,7	7 785,5
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Instruments financiers dérivés	26,2	26,2	29,0	29,0
Autres passifs financiers	9,5	9,5	8,2	8,2
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti				
Dépôts et certificats	531,6	532,0	568,8	569,0
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	7 462,7	7 578,2	7 370,2	7 436,9
Dettes à long terme	2 100,0	2 397,8	1 850,0	2 050,3

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

- Les autres titres de placement ainsi que les autres actifs et passifs financiers sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.
- Les prêts classés comme étant détenus à des fins de transaction sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires, particulièrement les taux d'emprunt offerts par les établissements financiers en ce qui a trait aux prêts de détail.
- Les prêts classés au coût amorti sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.
- Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux

taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.

- Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.
- La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.
- Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Se reporter à la note 13 des états financiers intermédiaires, qui présente des renseignements supplémentaires à l'égard de la détermination de la juste valeur des instruments financiers.

Bien qu'il y ait eu des changements à la valeur comptable et à la juste valeur des instruments financiers, ces changements n'ont pas eu d'incidence significative sur la situation financière de la Société pour le trimestre clos le 31 mars 2019.

GESTION DES RISQUES

La Société est exposée à divers risques inhérents à la nature de ses activités. Son succès continu repose sur sa capacité à gérer ces risques. La Société met l'accent sur une solide culture de gestion des risques et sur la mise en œuvre d'une approche efficace en la matière. L'approche de gestion des risques repose sur la coordination des mesures de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et de ses unités d'exploitation de même qu'elle vise à assurer la prise de risques prudents et mesurés afin de parvenir à un équilibre adéquat entre les risques et le rendement. La protection et l'amélioration de notre réputation sont fondamentales à notre programme de gestion des risques d'entreprise.

CADRE DE GESTION DES RISQUES

L'approche en matière de gestion des risques de la Société est assujettie au cadre de gestion des risques d'entreprise (« GRE »), qui comporte cinq principaux éléments : la gouvernance du risque, l'appétit pour le risque, les principes en matière de risque, un processus défini de gestion du risque et une culture de gestion du risque. Le cadre de GRE est élaboré conformément à la politique de GRE de la Société, laquelle est approuvée par le comité de gestion des risques.

GOVERNANCE DU RISQUE

La structure de gouvernance du risque de la Société privilégie le maintien d'un cadre cohérent et exhaustif dans l'ensemble de la Société et de ses filiales, lequel détermine les responsables de la gestion des risques dans chacune des unités d'exploitation et prévoit un suivi par un comité exécutif de gestion des risques relevant du conseil d'administration. Une surveillance supplémentaire est assurée par le service chargé de la gestion des risques d'entreprise (« service de la GRE »), les groupes de conformité et le service d'audit interne de la Société.

Le conseil d'administration assure la supervision principale de la gestion des risques et remplit le mandat à cet égard. Cette surveillance de la gestion du risque d'entreprise par le conseil d'administration englobe : i) l'assurance que les procédures appropriées ont été mises en place en vue de cibler et de gérer les risques et de définir la tolérance au risque; ii) l'assurance que les politiques, procédures et contrôles appropriés sont mis en œuvre en vue de gérer les risques; iii) l'examen régulier du processus de gestion des risques pour veiller à ce qu'il fonctionne efficacement.

D'autres risques précis sont gérés avec le soutien des comités relevant du conseil d'administration qui suivent :

- Le comité d'audit assume des responsabilités particulières de surveillance des risques ayant trait aux informations financières à fournir, aux contrôles internes et à l'environnement de contrôle, ainsi qu'aux activités de conformité de la Société.

- Les comités qui suivent ont des responsabilités particulières liées à la surveillance des risques : i) le comité des ressources humaines, qui supervise les politiques et les pratiques de rémunération; ii) le comité de gouvernance et des candidatures, qui supervise les pratiques liées à la gouvernance d'entreprise; iii) le comité des entités reliées et de révision, qui supervise les conflits d'intérêts ainsi que l'administration du code de conduite professionnelle et de déontologie à l'attention des administrateurs, des dirigeants et des employés (code de conduite).

La surveillance de la direction en ce qui a trait à la gestion des risques revient au comité exécutif de gestion des risques, qui est constitué du président et chef de la direction de la Société financière IGM et d'IG Gestion de patrimoine, du président et chef de la direction de Placements Mackenzie, du chef des services financiers, du chef du contentieux, du chef de l'exploitation ainsi que du vice-président exécutif, chef de la stratégie et de l'expansion de la Société financière IGM. Le comité est responsable de la surveillance du processus de gestion des risques de la Société : i) en élaborant le cadre et les politiques de risque et en en assurant le maintien; ii) en définissant l'appétit pour le risque de la Société; iii) en s'assurant que le profil de risque de la Société et ses processus d'évaluation sont conformes à la stratégie et à l'appétit pour le risque de la Société; iv) en montrant l'exemple et en promouvant une culture solide de gestion des risques.

Les chefs de la direction des sociétés en exploitation ont la responsabilité globale de la surveillance de la gestion des risques dans leurs sociétés respectives.

La Société a réparti la responsabilité de la gestion des risques en se servant du modèle comportant trois lignes de défense, en vertu duquel la première ligne de défense représente les unités d'exploitation qui assument la principale responsabilité de la gestion des risques, appuyée par les fonctions de gestion des risques de la deuxième ligne et une fonction d'audit de la troisième ligne responsable de la vérification et de la validation de la conception et de l'efficacité du cadre de GRE.

Première ligne de défense

La responsabilité de la gestion constante des risques revient principalement aux dirigeants des diverses unités d'exploitation et fonctions de soutien en ce qui a trait à leurs activités respectives. Les responsabilités des dirigeants d'unités d'exploitation et de fonctions de soutien comprennent notamment ce qui suit : i) établir et assurer le respect des procédures de détection, d'évaluation, de consignation et de communication ascendante des risques; ii) mettre en œuvre des activités de contrôle visant à atténuer les risques; iii) cibler les occasions de réduire ou de transférer les risques; iv) harmoniser les stratégies d'exploitation et d'affaires avec la culture de risque et l'appétit pour le risque de l'entreprise, tels qu'ils ont été établis par le comité de gestion des risques.

Deuxième ligne de défense

Le service chargé de la gestion des risques d'entreprise (« service de la GRE ») assure la surveillance et l'analyse du niveau de risque défini en fonction de l'appétit pour le risque visant toutes les activités de la Société, de même que la présentation de l'information à cet égard au comité de gestion des risques. Il est également responsable de ce qui suit : i) élaborer et maintenir le programme et le cadre de gestion des risques d'entreprise; ii) gérer le processus de gestion des risques d'entreprise; iii) fournir des lignes directrices et de la formation aux dirigeants des unités d'exploitation et fonctions de soutien.

La Société compte un certain nombre de comités constitués de dirigeants chevronnés qui assurent la surveillance de risques d'entreprise précis, notamment le comité de gestion des risques financiers et les comités de gestion du risque opérationnel. Ces comités procèdent à un examen critique des évaluations des risques, des pratiques de gestion des risques et des plans d'intervention face aux risques élaborés par les unités d'exploitation et les fonctions de soutien.

Les groupes de conformité de la Société assument d'autres responsabilités de surveillance; ils sont notamment chargés d'assurer la conformité aux politiques, aux lois et aux règlements.

Troisième ligne de défense

Le service d'audit interne constitue la troisième ligne de défense et fournit l'assurance indépendante à la haute direction et au conseil d'administration que les politiques, les processus et les pratiques de gestion des risques sont efficaces.

APPÉTIT POUR LE RISQUE ET PRINCIPES EN MATIÈRE DE RISQUE

Le comité de gestion des risques détermine l'appétit de la Société pour divers types de risque au moyen du cadre de gestion lié à l'appétit pour le risque. Conformément à ce cadre, un des quatre niveaux d'appétit pour le risque est attribué à chaque type de risque et activité de la Société. Ces niveaux d'appétit pour le risque varient entre un niveau où la Société a un appétit nul pour le risque et cherche à réduire au minimum toute perte, et un niveau où elle accepte volontiers d'être exposée, mais s'assure néanmoins que les risques sont bien compris et gérés. Ces niveaux d'appétit guident nos unités d'exploitation à mesure qu'elles entreprennent des activités et leur fournissent de l'information à l'égard de l'établissement de politiques, de limites, de contrôles et d'activités de transferts des risques.

Un énoncé relatif à l'appétit pour le risque et des principes en matière de risque fournissent des indications supplémentaires aux dirigeants et aux employés lorsqu'ils entreprennent des activités de gestion des risques. L'énoncé relatif à l'appétit pour le risque a d'abord pour objet de protéger la réputation et la marque de la Société, d'assurer une souplesse financière et de mettre l'accent sur l'atténuation du risque opérationnel.

PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

Le processus de gestion des risques de la Société est conçu pour favoriser :

- une évaluation continue des risques et de la tolérance à ceux-ci dans un contexte opérationnel en évolution.
- une détection et une compréhension adéquates des risques existants et émergents ainsi que des mesures d'intervention face aux risques.
- une surveillance et une communication ascendante des risques en temps opportun en fonction des changements dans les circonstances.

Les risques importants pouvant avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société d'atteindre ses objectifs stratégiques et commerciaux sont mis en évidence au moyen du processus de gestion continue des risques de la Société.

Nous avons recours à une méthodologie identique dans l'ensemble de nos organisations et de nos unités d'exploitation pour détecter et évaluer les risques. Les risques sont évalués par une évaluation de la probabilité qu'ils surviennent et de l'incidence que cela aurait, compte tenu des contrôles et des activités de transfert des risques. Les résultats de ces évaluations sont ensuite comparés à notre appétit pour le risque et à notre tolérance au risque, et des mesures peuvent être mises en œuvre afin d'ajuster le profil de risque.

Les évaluations des risques sont supervisées et révisées sur une base continue par les unités d'exploitation et par des organes de surveillance, comme le service de la GRE, qui maintient et coordonne la communication et la consultation afin de favoriser une gestion et une communication ascendante efficaces des risques. Le service de la GRE présente sur une base régulière des rapports sur les résultats des évaluations des risques ainsi que sur le processus d'évaluation au comité de gestion des risques et au conseil d'administration.

CULTURE DE GESTION DES RISQUES

La gestion des risques est la responsabilité de chacun au sein de la Société. Le service de la GRE organise des ateliers pour toutes les unités d'exploitation afin de favoriser la sensibilisation à notre cadre de gestion des risques, et d'encourager son intégration dans nos activités.

Nous avons mis en œuvre un processus de planification des affaires qui vient renforcer notre culture de gestion des risques. Nos programmes de rémunération sont généralement fondés sur des objectifs, et ils n'encouragent ni ne récompensent la prise de risque excessive ou inappropriée, étant souvent axés plus particulièrement sur les objectifs de gestion des risques.

Notre programme de gestion des risques met l'accent sur l'intégrité, les pratiques éthiques, la gestion responsable et la prise de risques mesurés dans une perspective à long terme. Notre code de conduite tient compte de nos normes d'intégrité et de

déontologie et s'applique aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés.

PRINCIPAUX RISQUES DE L'ENTREPRISE

La Société repère les risques auxquels ses secteurs opérationnels et ses activités pourraient être exposés en tenant compte de facteurs internes et externes à l'organisation. Ces risques peuvent être répartis en six catégories.

1) RISQUE FINANCIER

RISQUE DE LIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Le risque de liquidité et de financement correspond au risque que la Société soit incapable de générer ou d'obtenir suffisamment de trésorerie en temps opportun et de façon rentable pour respecter ses obligations contractuelles ou prévues lorsque celles-ci viennent à échéance.

Les pratiques de gestion des liquidités de la Société comprennent :

- la gestion des actifs liquides et des marges de crédit de sorte qu'ils satisferont les besoins de liquidités à court terme;
- le maintien de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités;
- la présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière;
- l'évaluation sur une base régulière de la conjoncture des marchés financiers et de la capacité de la Société à obtenir du financement provenant des banques et des marchés financiers;
- la diversification et l'augmentation des sources de financement de prêts hypothécaires à long terme;
- la supervision de la gestion des liquidités par le comité de gestion des risques financiers, un comité composé de dirigeants dans le secteur de la finance.

Le financement des commissions versées à la vente de fonds d'investissement constitue une exigence clé en matière de financement pour la Société. Les commissions versées à la vente de fonds d'investissement continuent d'être financées au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence collatérale dérivée liée aux activités bancaires hypothécaires. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, elle vend les prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, notamment à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH »), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation

conformément au Programme OHC. La Société maintient un niveau de transactions engagé auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du principal remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal. La capacité continue de la Société à financer les prêts hypothécaires résidentiels au moyen de fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et de TH LNH dépend des conditions sur les marchés de titrisation et de la réglementation gouvernementale, lesquelles sont susceptibles de changer. Les règles régissant les TH LNH et le Programme OHC exigent que les prêts titrisés soient assurés par un assureur approuvé par la SCHL. La disponibilité de l'assurance sur les prêts hypothécaires dépend de la conjoncture et est sujette à changement.

Dans le contexte de la gestion courante des liquidités au cours de 2019 et de 2018, la Société a :

- continué d'élargir ses canaux de financement grâce à l'émission de titres TH LNH à de multiples acheteurs;
- continué d'évaluer et de cibler des sources de financement additionnelles pour ses activités bancaires hypothécaires, y compris le lancement au quatrième trimestre de 2017 d'une nouvelle gamme de produits hypothécaires résidentiels par l'entremise de nos partenaires à la Banque Nationale, qui vient compléter nos offres actuelles en matière de prêts hypothécaires;
- a remboursé des débetures à 6,58 % d'un principal de 150 M\$ en mars 2018;
- a émis des débetures à 4,174 % sur 30 ans d'un principal de 200 M\$ en juillet 2018. La Société financière IGM s'est servie du produit net, ainsi que d'une partie de sa trésorerie interne existante, pour financer le remboursement anticipé en août de la totalité de ses débetures à 7,35 % arrivant à échéance le 8 avril 2019 d'un principal de 375 M\$;
- a émis, en mars 2019, des débetures à 4,206 % d'un principal de 250 M\$ arrivant à échéance le 21 mars 2050. La Société s'est servie du produit net pour financer le rachat de 150 M\$ de ses actions privilégiées de premier rang de série B à dividende non cumulatif de 5,90 %, ainsi que pour les besoins généraux de l'entreprise. La Société a racheté les actions privilégiées de série B le 30 avril 2019.

Les obligations contractuelles de la Société sont présentées au tableau 21.

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société financière IGM peut accéder à des liquidités au moyen de ses marges de crédit. Les marges de crédit de la Société auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 825 M\$ au 31 mars 2019, inchangées par rapport au 31 décembre 2018. Les marges de crédit au

TABLEAU 21 : OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

AU 31 MARS 2019 (en M\$)	À VUE	MOINS DE 1 AN	ENTRE 1 AN ET 5 ANS	APRÈS 5 ANS	TOTAL
Instruments financiers dérivés	– \$	7,6 \$	18,2 \$	0,4 \$	26,2 \$
Dépôts et certificats	516,9	7,6	5,7	1,4	531,6
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	1 274,0	6 163,9	24,8	7 462,7
Dette à long terme	–	–	–	2 100,0	2 100,0
Contrats de location ¹	–	27,9	63,1	30,3	121,3
Capitalisation des régimes de retraite ²	–	20,2	–	–	20,2
Total des obligations contractuelles	516,9 \$	1 337,3 \$	6 250,9 \$	2 156,9 \$	10 262,0 \$

1. Comprend les paiements de loyer minimaux futurs liés aux locaux pour bureaux et au matériel utilisés dans le cours normal des activités.
2. La prochaine évaluation actuarielle requise sera effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2020. Les obligations liées à la capitalisation des régimes de retraite au-delà de 2019 pourraient connaître d'importantes variations et dépendront des évaluations actuarielles futures. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

31 mars 2019 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 650 M\$ et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M\$, inchangées par rapport au 31 décembre 2018. La Société a déjà accédé à ses marges de crédit non engagées par le passé. Cependant, toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive de la banque. Au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

L'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation relative au régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société, effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2017, a été produite en mai 2018. L'évaluation détermine l'excédent ou le déficit du régime, à la fois sur la base de la solvabilité et de la continuité de l'exploitation. Une évaluation sur la base de la solvabilité détermine la relation entre l'actif du régime et son passif en supposant que le régime a été liquidé et réglé à la date d'évaluation. Une évaluation sur la base de la continuité d'exploitation établit une comparaison de la relation entre l'actif du régime et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus liés aux prestations, en supposant que le régime sera maintenu indéfiniment. Selon l'évaluation actuarielle, le régime de retraite enregistré avait un déficit de solvabilité de 47,2 M\$, comparativement à 82,7 M\$ dans la précédente évaluation actuarielle effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2016. La diminution du déficit de solvabilité résulte principalement de la hausse des actifs découlant des cotisations et des rendements des placements, et le déficit doit être remboursé sur cinq ans. Le régime de retraite enregistré affichait un surplus de solvabilité sur la base de la continuité de l'exploitation de 46,1 M\$, comparativement à 24,4 M\$ au moment de l'évaluation précédente. La prochaine évaluation actuarielle obligatoire sera effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2020. La Société a versé des cotisations de 5,5 M\$ en 2019

(2018 – 23,4 M\$). La Société a affecté un montant de 10,5 M\$, prélevé sur les paiements effectués en 2018, afin de réduire son déficit de solvabilité et d'accroître son surplus de solvabilité sur la base de la continuité de l'exploitation. La Société prévoit verser des cotisations additionnelles d'environ 20,2 M\$ en 2019. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

La direction est d'avis que les flux de trésorerie liés aux opérations, les soldes de trésorerie disponibles et les autres sources de financement décrites plus haut sont suffisants pour répondre aux besoins de liquidités de la Société. La Société dispose toujours de la capacité de répondre à ses besoins en flux de trésorerie d'exploitation, de remplir ses obligations contractuelles et de verser ses dividendes déclarés. La pratique actuelle de la Société consiste à déclarer et à payer les dividendes aux actionnaires ordinaires sur une base trimestrielle au gré du conseil d'administration. La déclaration de dividendes par le conseil d'administration dépend d'un éventail de facteurs, notamment des résultats, qui subissent l'incidence importante qu'a le rendement des marchés des titres d'emprunt et des actions sur les produits tirés des honoraires et les commissions de la Société ainsi que sur certaines autres charges. La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2018.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière si, dans le cadre d'une transaction, l'une des contreparties de la Société ne respecte pas ses engagements.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les autres titres de placement détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires et les

dérivés de la Société sont assujettis au risque de crédit. La Société examine ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit de façon continue pour en évaluer l'efficacité.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 mars 2019, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 837,1 M\$ (31 décembre 2018 – 650,2 M\$) étaient composés de soldes de trésorerie de 56,1 M\$ (31 décembre 2018 – 81,8 M\$) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 781,0 M\$ (31 décembre 2018 – 568,4 M\$). Les équivalents de trésorerie sont constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 86,1 M\$ (31 décembre 2018 – 103,5 M\$), de bons du Trésor et de billets de gouvernements provinciaux de 230,0 M\$ (31 décembre 2018 – 76,2 M\$), d'acceptations bancaires et d'autres billets à court terme émis par des banques à charte canadiennes de 450,4 M\$ (31 décembre 2018 – 364,3 M\$), ainsi que de papier commercial de société à notation élevée de 14,5 M\$ (31 décembre 2018 – 24,4 M\$).

La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. La Société évalue régulièrement la notation de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux titres à revenu fixe ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2018.

Portefeuilles de prêts hypothécaires

Au 31 mars 2019, les prêts hypothécaires résidentiels s'élevant à 7,7 G\$ (31 décembre 2018 – 7,7 G\$), comptabilisés dans le bilan de la Société, comprenaient des prêts d'un montant de 7,5 G\$ (31 décembre 2018 – 7,3 G\$) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 206,9 M\$ (31 décembre 2018 – 363,9 M\$) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés et des prêts d'un montant de 26,3 M\$ (31 décembre 2018 – 25,6 M\$) liés aux activités d'intermédiaire de la Société.

La Société gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- le recours à ses capacités de gestion des prêts;
- l'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par la Société;

- sa pratique de monter ses prêts hypothécaires uniquement au moyen de son propre réseau de spécialistes en planification hypothécaire et de conseillers d'IG Gestion de patrimoine, dans le cadre du Plan vivant IG d'un client.

Dans certains cas, le risque de crédit est également limité par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément aux règles régissant les TH LNH, lesquels totalisent 4,3 G\$ (31 décembre 2018 – 4,2 G\$), la Société a l'obligation d'effectuer promptement un paiement du principal et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, les règles régissant les TH LNH exigent que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, prêts qui totalisent 3,2 G\$ (31 décembre 2018 – 3,1 G\$), se limite à des montants détenus dans les comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait à 75,4 M\$ (31 décembre 2018 – 74,1 M\$) et à 37,6 M\$ (31 décembre 2018 – 35,6 M\$), respectivement, au 31 mars 2019. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires. Ce risque est aussi atténué au moyen d'une assurance, car 7,5 % des prêts hypothécaires détenus dans des fiducies de PCAA étaient assurés au 31 mars 2019 (31 décembre 2018 – 8,3 %).

Au 31 mars 2019, une proportion de 60,9 % (31 décembre 2018 – 61,5 %) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans le bilan étaient assurés. Au 31 mars 2019, les prêts hypothécaires douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 2,9 M\$, comparativement à 3,3 M\$ au 31 décembre 2018. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours de ces portefeuilles s'établissaient à 1,3 M\$ au 31 mars 2019, comparativement à 1,8 M\$ au 31 décembre 2018.

La Société conserve aussi certains éléments du risque de crédit associé aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan de la Société, puisque la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues de la Société se chiffrait à 0,8 M\$ au 31 mars 2019, inchangée par

rapport au 31 décembre 2018, et la direction considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique du rendement du crédit et les tendances récentes; ii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iii) la simulation régulière de crise à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2018.

Instruments dérivés

La Société est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Risque de marché » du présent rapport de gestion.

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, la Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés de la Société sont gérées conformément à sa politique de placement, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 16,5 M\$ (31 décembre 2018 – 19,4 M\$), ne tient pas compte des conventions de compensation ni des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des accords de garantie y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, était de 0,6 M\$ au 31 mars 2019 (31 décembre 2018 – néant). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux instruments dérivés de la Société n'était pas important au 31 mars 2019. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2018.

Se référer à la note 5 des états financiers intermédiaires et aux notes 2, 6 et 21 des états financiers annuels pour plus de renseignements quant aux activités de titrisation et à l'utilisation des contrats d'instruments dérivés par la Société.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché se rapporte à l'éventualité d'une perte pour la Société découlant de la variation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt ou des cours boursiers.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts hypothécaires et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. Comme il a déjà été mentionné, dans le cadre du Programme OHC, la Société est partie à un swap conformément auquel elle a droit de recevoir des rendements tirés du réinvestissement du principal des prêts hypothécaires et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. Au 31 mars 2019, ce swap avait une juste valeur négative de 5,5 M\$ (31 décembre 2018 – juste valeur positive de 4,9 M\$) et une valeur notionnelle en cours de 1,0 G\$ (31 décembre 2018 – 0,9 G\$). La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement diminuent. Au 31 mars 2019, la juste valeur négative de ces swaps totalisait 2,8 M\$ (31 décembre 2018 – juste valeur négative de 11,0 M\$) sur un montant notionnel en cours de 1,9 G\$ (31 décembre 2018 – 1,7 G\$). Au 31 mars 2019, la juste valeur négative nette de 8,3 M\$ (31 décembre 2018 – juste valeur négative de 6,1 M\$) de ces swaps est comptabilisée dans le bilan et leur valeur notionnelle en cours s'élève à 2,9 G\$ (31 décembre 2018 – 2,6 G\$).
- La Société est exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée, ou qu'elle détient temporairement en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. Avec prise d'effet en 2018, la comptabilité de couverture est appliquée au coût des fonds à l'égard de certaines activités de titrisation. La partie efficace des variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt connexes est initialement comptabilisée dans les autres éléments du bénéfice global, puis subséquemment comptabilisée dans les produits tirés des placements nets et autres produits sur la durée des obligations à l'égard d'entités de titrisation connexes. Ces swaps avaient une juste valeur négative de 0,7 M\$ (31 décembre 2018 – juste valeur négative de 1,8 M\$) sur un montant notionnel en cours de 95,9 M\$ au 31 mars 2019 (31 décembre 2018 – 249,9 M\$).

Au 31 mars 2019, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait été une augmentation d'approximativement 1,2 M\$ (31 décembre 2018 – une diminution de 0,5 M\$). L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2018.

Risque actions

La Société est exposée au risque actions sur ses placements en titres de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des placements en titres de capitaux propres s'élevait à 329,0 M\$ au 31 mars 2019 (31 décembre 2018 – 459,9 M\$), comme l'illustre le tableau 14.

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change en raison de ses investissements dans Personal Capital et China AMC. Les variations de la valeur comptable attribuables aux fluctuations des taux de change sur ces deux investissements sont comptabilisées dans les autres éléments du bénéfice global. Une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises donnerait lieu à une diminution (augmentation) de la valeur comptable globale des investissements étrangers d'environ 42,9 M\$ (47,4 M\$).

La quote-part du résultat de China AMC et de Personal Capital revenant à la Société, comptabilisée au poste Quote-part du

résultat des entreprises associées dans les états consolidés du résultat net, est aussi touchée par les fluctuations des taux de change. Une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises donnerait lieu à une diminution (augmentation) de la quote-part du résultat revenant à la Société d'environ 0,2 M\$ (0,2 M\$).

RISQUES LIÉS À L'ACTIF GÉRÉ

Le total de l'actif géré de la Société financière IGM s'établissait à 160,5 G\$ au 31 mars 2019, comparativement à 149,1 G\$ au 31 décembre 2018.

Les principales sources de produits de la Société sont les honoraires de gestion, les honoraires d'administration et les autres honoraires qui sont appliqués sous forme de pourcentage annuel du niveau de l'actif géré. Par conséquent, les produits et le bénéfice de la Société sont indirectement exposés à un certain nombre de risques financiers qui influent sur la valeur de l'actif géré de façon continue. Les risques de marché, comme des fluctuations des cours boursiers, des taux d'intérêt et des taux de change, ainsi que le risque de crédit sur les titres d'emprunt, les prêts et les expositions au crédit provenant d'autres contreparties au sein des portefeuilles des clients figurent parmi ces risques.

Une conjoncture évolutive peut aussi donner lieu à une variation de la composition de l'actif géré de la Société entre des instruments de capitaux propres et des instruments à revenu fixe, ce qui pourrait se traduire par une baisse des produits selon les taux des honoraires de gestion relatifs aux différentes catégories d'actifs et aux divers mandats.

L'exposition de la Société à la valeur de l'actif géré concorde avec l'expérience de ses clients. L'actif géré est largement diversifié par catégories d'actifs, par régions du monde, par secteurs, par équipes de placement et par styles. La Société examine régulièrement la

TABLEAU 22 : ACTIF GÉRÉ DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM – COMPOSITION EN FONCTION DE L'ACTIF ET EN FONCTION DE LA DEVISE

AU 31 MARS 2019	FONDS D'INVESTISSEMENT	TOTAL
Trésorerie	0,6 %	1,0 %
Titres à revenu fixe et prêts hypothécaires à court terme	6,4	6,3
Autres titres à revenu fixe	25,8	25,4
Actions canadiennes	22,0	22,3
Actions étrangères	42,0	41,9
Biens immeubles	3,2	3,1
	100,0 %	100,0 %
Dollars canadiens	57,8 %	57,6 %
Dollars américains	28,0	27,3
Autres	14,2	15,1
	100,0 %	100,0 %

sensibilité de son actif géré, de ses produits, de son bénéfice et de ses flux de trésorerie aux fluctuations des marchés des capitaux. À long terme, la Société estime que l'exposition aux rendements de placements des portefeuilles de ses clients sera avantageuse pour les résultats de la Société et correspond aux attentes des parties prenantes. Par ailleurs, habituellement, la Société n'entreprend pas d'activités entraînant un transfert de risques, comme la couverture ayant trait à ces expositions.

2) RISQUE OPÉRATIONNEL

Les risques opérationnels liés au personnel et aux processus sont atténués au moyen de contrôles des politiques et des processus, tandis que la surveillance des risques et l'évaluation continue de l'efficacité des contrôles relèvent des services de conformité, du service de la GRE et du service d'audit interne de la Société.

La Société dispose d'un processus d'examen de l'assurance dans le cadre duquel elle évalue la nature et l'étendue d'une couverture d'assurance appropriée afin de fournir une protection adéquate contre les pertes imprévues ainsi que lorsque la loi, les organismes de réglementation ou des ententes contractuelles l'exigent.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte en raison de défaillances ou d'insuffisances des processus internes ou des systèmes, d'erreurs commises par des personnes ou d'événements externes, mais il exclut le risque d'entreprise.

Le risque opérationnel a une incidence sur l'ensemble des activités, y compris sur les processus mis en place afin de gérer les autres risques et, par conséquent, il peut être difficile de mesurer ce risque étant donné qu'il constitue un élément d'autres risques de la Société et qu'il n'est pas toujours possible de l'isoler. Notre Société est exposée à un large éventail de risques opérationnels, incluant des défaillances de la sécurité et des systèmes informatiques, des erreurs relatives au traitement des transactions ainsi qu'aux modèles financiers et aux évaluations financières, des fraudes et des détournements d'actifs et une application inadéquate des processus de contrôle interne. Ces risques peuvent entraîner des pertes financières importantes, des dommages à la réputation et des mesures réglementaires.

Le cadre de gestion des risques de la Société met l'accent sur la gestion et le contrôle interne du risque opérationnel, et l'appétit pour le risque de la Société est très limité dans ce secteur.

Les dirigeants des unités d'exploitation sont responsables de la gestion au quotidien des risques opérationnels de leurs unités respectives, et des programmes, des politiques, des formations et des processus de gouvernance spécifiques ont été conçus afin de soutenir la gestion du risque opérationnel.

La Société s'est dotée d'un programme de gestion de la continuité des activités afin de soutenir l'autonomie, la gestion et la reprise des activités et des processus critiques en cas d'interruption des activités.

CYBER-RISQUE ET RISQUE LIÉ AUX TECHNOLOGIES

Le cyber-risque et le risque lié aux technologies sont gérés au moyen de contrôles à l'égard du développement des technologies et de la gestion du changement. La sécurité de l'information constitue un risque important pour les activités de la Société comme pour l'ensemble de notre secteur. La Société a recours à des systèmes et des technologies afin de soutenir ses activités et d'améliorer l'expérience des clients et des conseillers financiers. Nous sommes par conséquent exposés à des risques liés aux technologies et à la cybersécurité, comme des atteintes à la protection des données, le vol d'identité et le piratage, y compris le risque d'être confrontés à un refus de service ou à des attaques provenant de logiciels malveillants. De telles attaques pourraient compromettre les renseignements confidentiels de la Société ainsi que ceux de clients ou d'autres parties prenantes, et pourraient également entraîner des conséquences défavorables, y compris une perte de produits, des litiges, un contrôle réglementaire accru ou des dommages à la réputation. Afin de résister à ces menaces, la Société a mis en œuvre des programmes de cybersécurité à l'échelle de l'entreprise, a comparé ses propres mesures aux normes d'excellence du secteur, a établi des méthodes d'évaluation des menaces et de la vulnérabilité et s'est dotée des moyens d'intervention appropriés.

RISQUE LIÉ AUX TIERS FOURNISSEURS DE SERVICES

Pour soutenir ses activités d'exploitation, la Société retient régulièrement les services de tiers qui fournissent une expertise et lui permettent de gagner en efficacité. Notre exposition au risque lié aux tiers fournisseurs de services peut inclure des risques liés à la réputation et à la réglementation ainsi que d'autres risques opérationnels. Des politiques, des procédures d'exploitation standards et des ressources dédiées, incluant un code de conduite du fournisseur, ont été élaborées et mises en œuvre afin de faire face spécifiquement au risque lié aux tiers fournisseurs de services. La Société effectue régulièrement des contrôles diligents et exerce des activités de surveillance avant de conclure des relations contractuelles avec des tiers fournisseurs de services. Alors que nous nous fions de plus en plus à des fournisseurs externes, nous continuons d'améliorer nos ressources et nos processus pour appuyer la gestion du risque lié aux relations avec des tiers.

RISQUE LIÉ AUX MODÈLES

La Société utilise une variété de modèles pour l'aider dans l'évaluation des instruments financiers, les tests opérationnels, la gestion des flux de trésorerie, la gestion du capital et l'évaluation d'acquisitions éventuelles. Ces modèles comportent des hypothèses internes et des données sur le marché observables et intègrent les prix disponibles sur le marché. Des contrôles efficaces sont en place à l'égard du développement, de la mise en œuvre et de l'application de ces modèles. Cependant, la modification des hypothèses internes ou d'autres facteurs

ayant une incidence sur les modèles pourraient influencer de façon défavorable sur la situation financière consolidée de la Société.

ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Le risque lié à l'environnement juridique et réglementaire survient lorsque les lois, les ententes contractuelles et les exigences réglementaires ne sont pas respectées, ce qui concerne la conformité en matière de distribution et de gestion de placements, la comptabilité et les contrôles internes, ainsi que la présentation de l'information et les communications.

La Société financière IGM est assujettie à des exigences réglementaires, fiscales et juridiques complexes et changeantes, y compris les exigences des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada qui régissent la Société et ses activités. La Société et ses filiales sont également assujetties aux exigences des organismes d'autoréglementation auxquels elles appartiennent. Ces autorités et d'autres organismes de réglementation adoptent régulièrement de nouvelles lois, de nouveaux règlements et de nouvelles politiques qui touchent la Société et ses filiales. Ces exigences comprennent celles qui concernent la Société financière IGM à titre de société cotée en bourse, ainsi que celles qui s'appliquent aux filiales de la Société selon la nature de leurs activités. Elles comprennent la réglementation liée à la gestion et à l'offre de produits et de services financiers, y compris les valeurs mobilières, la distribution, l'assurance et les prêts hypothécaires, de même que d'autres activités menées par la Société sur les marchés où elle est présente. Les normes réglementaires touchant la Société et le secteur des services financiers sont importantes et sont sans cesse modifiées. La Société et ses filiales sont assujetties à des examens dans le cadre du processus normal continu de surveillance par les diverses autorités de réglementation.

À défaut de se conformer aux lois et aux règlements, la Société pourrait subir des sanctions réglementaires et des poursuites en responsabilité civile, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur sa réputation et ses résultats financiers. La Société gère le risque lié à l'environnement juridique et réglementaire en faisant la promotion d'une forte culture de conformité. La surveillance des faits nouveaux en matière de réglementation et de leur incidence sur la Société est encadrée par le comité des initiatives réglementaires qui est présidé par le vice-président exécutif et chef du contentieux. La Société poursuit également la mise en place et le maintien de politiques et de procédures ainsi qu'une surveillance en matière de conformité, incluant des communications précises sur les questions touchant la conformité et le domaine juridique, de la formation, des tests, des contrôles et la présentation d'information. Le comité d'audit de la Société reçoit régulièrement de l'information sur les questions et les initiatives relatives à la conformité.

La Société financière IGM fait la promotion d'une forte culture d'éthique et d'intégrité dans son code de conduite, qui est

approuvé par le conseil d'administration et qui décrit les normes de conduite que doivent respecter les administrateurs, les dirigeants et les employés de la Société financière IGM. Le code de conduite comporte de nombreuses politiques ayant trait au comportement des administrateurs, des dirigeants et des employés; il contient en outre un éventail de sujets pertinents, notamment la lutte contre le blanchiment d'argent et la protection des renseignements personnels. Chaque année, les personnes qui sont assujetties au code de conduite doivent attester qu'elles ont compris les exigences énoncées dans le code et qu'elles s'y sont conformées.

Les unités d'exploitation sont responsables de la gestion du risque lié à l'environnement juridique et réglementaire et de la mise en œuvre de politiques, de procédures et de contrôles adéquats. Au sein de la Société, des services de la conformité sont responsables d'assurer une surveillance de toutes les activités de conformité assujetties à la réglementation. Le service d'audit interne de la Société assure aussi une surveillance et mène des enquêtes sur des questions liées à la conformité avec la réglementation.

ÉVENTUALITÉS

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. En décembre 2018, un recours collectif proposé a été déposé devant la Cour supérieure de l'Ontario contre la Corporation Financière Mackenzie. Dans ce recours, on allègue que la Société n'aurait pas dû verser de commissions de suivi pour des fonds communs de placement à des courtiers qui ne font qu'exécuter des ordres sans donner de conseils. Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société.

3) RISQUE LIÉ À LA GOUVERNANCE, À LA SURVEILLANCE ET À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Le risque lié à la gouvernance, à la surveillance et à la planification stratégique est le risque d'incidence défavorable possible découlant d'une gouvernance, d'une surveillance, d'une gestion des mesures incitatives et des conflits ou d'une planification stratégique inadéquate ou inappropriée.

La Société financière IGM croit en l'importance d'une gouvernance d'entreprise efficace, et elle estime que les administrateurs jouent un rôle crucial dans le processus de gouvernance. Nous sommes d'avis qu'une saine gouvernance d'entreprise est essentielle au bon fonctionnement de la Société et à la qualité de ses résultats pour ses actionnaires.

La surveillance de la Société financière IGM est assurée directement par le conseil d'administration et par l'intermédiaire de ses cinq comités. Par ailleurs, le président et chef de la

direction assume la responsabilité globale de la gestion de la Société. Les activités de la Société sont exercées principalement par trois sociétés en exploitation, soit le Groupe Investors Inc., la Corporation Financière Mackenzie et Investment Planning Counsel Inc., qui sont chacune gérées par un président et chef de la direction.

La Société a mis en place un processus de planification des affaires qui prévoit l'élaboration d'un plan d'affaires annuel approuvé par le conseil d'administration et comprenant des objectifs et des cibles pour la Société. Des composantes de la rémunération des principaux dirigeants sont tributaires de l'atteinte de certaines cibles en matière de résultats et de certains objectifs prévus par ce plan. Les plans et l'orientation stratégiques font partie de ce processus de planification, et ils sont couverts par le programme de gestion des risques de la Société.

RISQUE LIÉ AUX ACQUISITIONS

La Société est aussi exposée à des risques relatifs à ses acquisitions. Bien que la Société fasse un contrôle préalable serré avant de procéder à une acquisition, rien ne garantit que la Société réalisera les objectifs stratégiques ni les synergies de coûts et de produits prévus résultant de l'acquisition. Des changements ultérieurs du contexte économique et d'autres facteurs imprévus peuvent avoir une incidence sur la capacité de la Société à obtenir la croissance des bénéfices ou la réduction des charges auxquelles elle s'attend. Le succès d'une acquisition repose sur le maintien de l'actif géré, des clients et des employés clés de la société acquise.

4) FAITS NOUVEAUX EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION

Le risque lié aux faits nouveaux en matière de réglementation consiste en la possibilité que soient apportés des changements aux exigences réglementaires, juridiques ou fiscales qui pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités ou les résultats financiers de la Société.

La Société est exposée au risque que des changements d'ordre juridique, fiscal et réglementaire surviennent, lesquels pourraient avoir une incidence défavorable sur la Société. Certaines initiatives de réglementation particulières peuvent avoir pour effet de faire paraître les produits des filiales de la Société moins concurrentiels que ceux d'autres fournisseurs de services financiers aux yeux des canaux de distribution tiers et des clients. Les différences en matière de réglementation pouvant avoir une incidence sur le caractère concurrentiel des produits de la Société concernent notamment les frais réglementaires, le traitement fiscal de l'information à fournir, les processus opérationnels ou toute autre différence pouvant découler d'une réglementation différente ou d'une application différente de la réglementation. Les faits nouveaux en matière de réglementation peuvent également avoir une incidence sur les structures des produits, la tarification ainsi que sur la rémunération des courtiers et des conseillers. Bien que la Société et ses filiales

suivent attentivement de telles initiatives et, lorsque cela est possible, formulent des commentaires ou en discutent avec les autorités de réglementation, la capacité de la Société et de ses filiales d'atténuer les effets de l'application d'un traitement réglementaire différent sur les produits et les services est limitée.

5) RISQUES D'ENTREPRISE

CONJONCTURE COMMERCIALE GÉNÉRALE

Le risque lié à la conjoncture commerciale générale représente l'incidence défavorable éventuelle de la concurrence ou d'autres facteurs externes relatifs au marché sur la Société financière IGM.

La conjoncture économique mondiale, les mouvements des marchés boursiers, des facteurs démographiques et d'autres facteurs, y compris le risque géopolitique et l'instabilité gouvernementale, peuvent influencer sur la confiance des investisseurs, les niveaux des revenus et les décisions en matière d'épargne. Ces éléments pourraient entraîner une baisse des ventes de produits et services de la Société financière IGM et/ou le rachat de placements par les investisseurs. Ces facteurs pourraient également avoir une incidence sur le niveau et la volatilité des marchés financiers et la valeur de l'actif géré de la Société, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Risques liés à l'actif géré » du présent rapport de gestion.

La Société, comme l'ensemble de ses filiales actives, met l'accent sur la communication avec les clients en soulignant l'importance de la planification financière durant tous les cycles économiques. La Société et le secteur continuent à prendre des mesures pour faire comprendre aux investisseurs canadiens les avantages de la planification financière, de la diversification et du placement à long terme. Dans les périodes de volatilité, les conseillers attirés et les conseillers financiers indépendants jouent un rôle important pour aider les investisseurs à ne pas perdre de vue leur perspective et leurs objectifs à long terme.

Les taux de rachat pour les fonds à long terme sont résumés dans le tableau 23 et décrits dans les sections des résultats d'exploitation par secteur d'IG Gestion de patrimoine et de Mackenzie du présent rapport de gestion.

PRODUITS ET SERVICES OFFERTS

Un faible rendement, une mauvaise qualité ou une diversité insuffisante des produits et services pourrait avoir une incidence défavorable sur la Société financière IGM.

La Société financière IGM et ses filiales évoluent dans un environnement hautement concurrentiel et livrent concurrence à d'autres fournisseurs de services financiers, entreprises de gestion de placements et types de produits et services. L'augmentation du nombre de clients et leur fidélisation dépendent de nombreux facteurs, comme les produits et services offerts par les concurrents, les niveaux de service relatifs, la tarification relative, les caractéristiques des produits ainsi que la réputation des concurrents et les

TABLEAU 23 : TAUX DE RACHAT EN GLISSEMENT SUR DOUZE MOIS POUR LES FONDS À LONG TERME

	31 MARS 2019	31 MARS 2018
Société financière IGM Inc.		
IG Gestion de patrimoine	9,5 %	8,4 %
Mackenzie	17,0 %	13,7 %
Counsel	20,1 %	16,7 %

mesures qu'ils prennent. La concurrence pourrait avoir une incidence défavorable sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. Pour obtenir une analyse plus approfondie, se reporter à la rubrique « Environnement concurrentiel » du présent rapport de gestion.

La Société fournit à ses conseillers attirés, aux conseillers financiers indépendants, ainsi qu'aux épargnants et aux investisseurs institutionnels un niveau élevé de service et de soutien ainsi qu'une large gamme de produits de placement, dans le but de bâtir des relations durables. Les filiales de la Société revoient aussi régulièrement les produits et les services qu'elles offrent ainsi que leur tarification, afin d'assurer leur compétitivité sur le marché.

La Société s'efforce d'offrir des produits qui procurent un rendement des placements élevé par rapport aux indices de référence et aux concurrents. Un rendement des placements insatisfaisant par rapport à celui des indices de référence ou à celui offert par les concurrents pourrait réduire le niveau de l'actif géré, le volume des ventes et la rétention de l'actif, et également avoir une incidence défavorable sur nos marques. Une sous-performance marquée ou prolongée pourrait avoir une incidence sur les résultats de la Société. La Société a pour objectif de maintenir des processus et des méthodes en matière de placement qui lui donnent un avantage concurrentiel en diversifiant l'actif géré et les gammes de produits pour ce qui est de l'équipe de placement, de la marque, de la catégorie d'actif, du mandat, du style et des régions.

RELATIONS D'AFFAIRES / RELATIONS AVEC LES CLIENTS

Le risque lié aux relations d'affaires et aux relations avec les clients représente l'incidence défavorable que pourraient avoir sur la Société financière IGM des changements associés aux autres relations importantes. Ces relations concernent principalement les clients et les conseillers d'IG Gestion de patrimoine, le réseau de distribution de détail de Mackenzie, les partenaires d'affaires stratégiques et importants, les clients des fonds Mackenzie, les sous-conseillers et les autres fournisseurs de produits.

Réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine – Toutes les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine sont réalisées par son réseau de conseillers. Les conseillers d'IG Gestion de patrimoine communiquent directement et régulièrement avec

les clients, ce qui leur permet de nouer avec ces derniers des liens solides et personnels fondés sur la confiance que chacun de ces conseillers inspire. Les conseillers financiers font l'objet d'une vive concurrence. Si IG Gestion de patrimoine perdait un grand nombre de conseillers clés, elle pourrait perdre des clients, ce qui pourrait influencer défavorablement sur ses résultats d'exploitation et ses perspectives. IG Gestion de patrimoine se concentre sur le renforcement de son réseau de conseillers et sur l'offre d'une gamme diversifiée de produits et de services, dans le cadre de conseils financiers personnalisés, afin de répondre aux besoins financiers complexes de ses clients, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités d'IG Gestion de patrimoine » du présent rapport de gestion.

Mackenzie – La majeure partie des ventes de fonds communs de placement de Mackenzie est réalisée par des conseillers financiers externes. De façon générale, les conseillers financiers offrent à leurs clients des produits de placement de Mackenzie en plus de produits de placement de concurrents. Mackenzie réalise aussi la vente de ses produits et de ses services de placement grâce à ses alliances stratégiques et à ses clients institutionnels. En raison de la nature de la relation de distribution dans le cadre de ces relations et de l'importance relative de ces comptes, les activités de ventes brutes et de rachats peuvent être plus importantes dans ces comptes que dans le contexte d'une relation de détail. La capacité de Mackenzie à commercialiser ses produits d'investissement dépend largement de l'accès continu à ces réseaux de distribution. Si Mackenzie cessait d'y avoir accès, cela pourrait nuire à ses résultats d'exploitation et à ses perspectives de façon importante. Mackenzie est en bonne position pour gérer ce risque et continuer à consolider ses relations de distribution et à en nouer de nouvelles. Le portefeuille de produits financiers diversifiés de Mackenzie et son rendement à long terme, son marketing, la formation qu'elle offre et son service ont fait de Mackenzie l'une des principales sociétés de gestion de placements du Canada. Ces facteurs sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités de Mackenzie » du présent rapport de gestion.

RISQUE LIÉ AU PERSONNEL

Le risque lié au personnel correspond à l'incapacité potentielle d'attirer ou de garder des employés ou des conseillers clés, de

former le personnel de façon à lui faire atteindre un niveau de compétences approprié, ou de gérer la relève et la transition des effectifs.

Notre personnel de gestion, de placement et de distribution joue un rôle important dans la conception, la mise en œuvre, la gestion et la distribution des produits et services offerts par la Société financière IGM. La perte de tels employés, ou encore l'incapacité d'attirer, de garder et de motiver un nombre suffisant d'employés qualifiés pourrait avoir une incidence sur les activités et le rendement financier de la Société financière IGM.

6) RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

Les risques environnementaux et sociaux correspondent au risque de pertes financières ou de dommages à la réputation découlant d'enjeux environnementaux ou sociaux touchant nos activités d'exploitation ou activités d'investissement.

Les risques environnementaux comprennent des enjeux tels que ceux liés aux changements climatiques, à la biodiversité, à la pollution, aux déchets et à l'utilisation non durable de l'eau et des autres ressources. Les risques sociaux comprennent des enjeux comme les droits humains, la diversité et les répercussions sur la collectivité.

La Société financière IGM s'est engagée depuis longtemps à faire preuve d'une gestion responsable, comme le décrit son énoncé sur la responsabilité d'entreprise approuvé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration assure la surveillance de la gestion risques, notamment les risques environnementaux et sociaux.

Notre engagement à gérer de manière responsable est démontré par divers mécanismes, notamment notre Code de conduite professionnelle et de déontologie à l'intention des administrateurs, des dirigeants et des employés, notre code de conduite du fournisseur pour les entreprises qui font affaire avec nous, notre politique de respect en milieu de travail, notre politique sur la diversité, notre politique environnementale et d'autres politiques connexes.

IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie sont signataires des Principes pour l'investissement responsable (les « PIR »). Conformément aux PIR, les investisseurs s'engagent officiellement à intégrer des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») à leurs processus de prise de décisions et de participation active en matière d'investissement. En outre, IG Gestion de patrimoine, Placements Mackenzie et Investment Planning Counsel ont mis en œuvre des politiques en matière d'investissement responsable énonçant les pratiques de chaque société.

Nous estimons que les sociétés de services financiers ont un rôle important à jouer dans la lutte contre les changements climatiques. La Société financière IGM est une participante de longue date au CDP (auparavant le « Carbon Disclosure Project »), qui encourage la communication d'information relative aux émissions de gaz à effet de serre et à la gestion des changements climatiques par les sociétés, et comprend la présentation de rapports sur nos émissions et nos cibles. Dans le cadre du sondage de 2018, la Société financière IGM a été reconnue par le CDP comme un chef de file parmi les entreprises présentant de l'information relative aux changements climatiques et elle figure sur sa liste A des entreprises prenant position contre les changements climatiques. Chaque année, la Société financière IGM produit un rapport qui porte sur sa gestion et sa performance sur les plans environnemental et social et en matière de la gouvernance. Ce rapport sur la responsabilité d'entreprise peut être consulté sur notre site Web. L'information contenue dans ces rapports ne fait pas partie du présent document. Le Conseil de stabilité financière a mis sur pied le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (ou « GIFCC ») pour répondre à la demande de renseignements des investisseurs à l'égard des risques et des occasions liés au climat. Nous évaluons actuellement les recommandations du GIFCC qui prévoient l'adoption d'un cadre de présentation de l'information financière relative aux changements climatiques. Cette information, présentée sur une base uniforme et volontaire, faciliterait la prise de décisions par les investisseurs et les autres parties prenantes.

PERSPECTIVES

LE CADRE DES SERVICES FINANCIERS

Selon le plus récent rapport d'Investor Economics, les actifs financiers discrétionnaires placés par les Canadiens auprès d'institutions financières se chiffraient à 4,5 billions de dollars au 31 décembre 2017. Ces actifs sont de natures diverses, allant des dépôts à vue détenus à des fins de gestion de la trésorerie à court terme à des placements à plus long terme détenus en vue de la retraite. Environ 66 % (3,0 billions de dollars) de ces actifs financiers sont détenus dans le cadre d'une relation avec un conseiller financier; il s'agit du principal canal utilisé pour satisfaire les besoins d'épargne à long terme des Canadiens. Quant au montant de 1,5 billion de dollars détenu à l'extérieur d'une relation avec un conseiller financier, il est constitué d'environ 63 % de dépôts bancaires.

Les conseillers financiers constituent le principal canal de distribution des produits et services de la Société, et le modèle d'entreprise de la Société a pour principale priorité de soutenir les conseillers financiers qui travaillent avec les clients à définir et à réaliser leurs objectifs financiers. Diverses études récentes démontrent que les Canadiens qui consultent des conseillers financiers obtiennent des résultats financiers considérablement supérieurs à ceux des Canadiens qui n'en consultent pas. La Société fait activement la promotion de la valeur des conseils financiers et de l'importance d'entretenir une relation avec un conseiller afin d'établir ses plans et objectifs financiers à long terme et de maintenir le cap à cet égard.

Environ 41 % des actifs financiers discrétionnaires des Canadiens, ou 1,8 billion de dollars, étaient investis dans des fonds d'investissement au 31 décembre 2017, ce qui en faisait la plus importante catégorie d'actifs financiers détenus par les Canadiens. Les autres catégories d'actif comprennent les produits de dépôt et les titres émis, tels que les actions et les obligations. Environ 77 % des fonds d'investissement sont constitués de fonds communs de placement, les autres catégories de produits comprenant les fonds distincts, les fonds de couverture, les fonds groupés, les fonds à capital fixe et les fonds négociés en bourse. Compte tenu d'un actif géré des fonds d'investissement chiffré à 154 G\$ au 31 mars 2019, la Société fait partie des plus importants gestionnaires de fonds d'investissement au pays. La direction est d'avis que les fonds d'investissement demeureront probablement le moyen d'épargne préféré des Canadiens parce qu'ils procurent aux investisseurs les avantages de la diversification, d'une gestion professionnelle, de la flexibilité et de la commodité, en plus d'être offerts dans une vaste gamme de mandats et de structures afin de satisfaire aux exigences et aux préférences de la plupart des investisseurs.

La concurrence et les nouvelles technologies ont fait en sorte que les fournisseurs de services financiers ont maintenant tendance à offrir un éventail complet de produits et de services exclusifs. Les distinctions longtemps observées entre les succursales bancaires, les maisons de courtage de plein exercice, les sociétés

de planification financière et les agents d'assurance se sont atténuées, bon nombre de ces fournisseurs de services financiers s'efforçant d'offrir des conseils financiers complets mis en œuvre au moyen d'une vaste gamme de produits. Par conséquent, le secteur canadien des services financiers est caractérisé par un certain nombre de participants de grande envergure, diversifiés, souvent à intégration verticale, semblables à la Société financière IGM, qui offrent aussi bien des services de planification financière que des services de gestion de placements.

Les banques canadiennes distribuent des produits et des services financiers par l'intermédiaire de leurs succursales traditionnelles et de leurs filiales spécialisées dans le courtage de plein exercice et le courtage réduit. Les succursales des banques continuent de mettre de plus en plus l'accent sur la planification financière et les fonds communs de placement. De plus, chacune des six grandes banques possède au moins une filiale spécialisée dans la gestion de fonds communs de placement. L'actif de fonds communs de placement administré par des entreprises de gestion de fonds communs de placement appartenant aux six grandes banques et des entreprises liées représentait 45 % du total de l'actif des fonds communs de placement à long terme du secteur au 31 mars 2019.

Le secteur canadien des fonds communs de placement continue d'être très concentré, les dix principales entreprises du secteur et leurs filiales détenant 75 % de l'actif géré des fonds communs de placement à long terme du secteur et 75 % du total de l'actif géré des fonds communs de placement au 31 mars 2019. La direction prévoit que le secteur connaîtra d'autres regroupements à mesure que des petites entreprises seront acquises par des sociétés plus importantes.

La direction est d'avis que le secteur des services financiers continuera d'être influencé par ce qui suit :

- Les changements démographiques, étant donné que le nombre de Canadiens parvenus à l'âge où l'on épargne le plus et à l'âge de la retraite continue d'augmenter.
- L'évolution des attitudes des investisseurs en fonction de la conjoncture économique.
- L'importance réitérée du rôle du conseiller financier.
- Les politiques publiques quant à l'épargne-retraite.
- Les changements au cadre réglementaire.
- L'environnement concurrentiel en pleine évolution.
- L'évolution et les changements de la technologie.

L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

La Société financière IGM et ses filiales évoluent dans un environnement hautement concurrentiel. IG Gestion de patrimoine et Investment Planning Counsel sont en concurrence directe avec d'autres fournisseurs de services financiers de détail, dont d'autres sociétés de planification financière, ainsi qu'avec

des maisons de courtage de plein exercice, des banques et des compagnies d'assurance. IG Gestion de patrimoine, Mackenzie et Investment Planning Counsel sont en concurrence directe avec d'autres entreprises de gestion de placements, et leurs produits rivalisent avec des actions, des obligations et d'autres catégories d'actif pour obtenir une part de l'actif de placement des Canadiens.

La concurrence des autres fournisseurs de services financiers, les autres types de produits ou canaux de distribution, ainsi que les modifications apportées à la réglementation ou les changements de préférences des clients pourraient influencer sur les caractéristiques des gammes de produits et services offertes par la Société, notamment sur la tarification, la structure des produits, la rémunération des courtiers et des conseillers, ainsi que les informations à fournir. La Société assure un suivi continu, participe aux discussions sur les politiques et adapte son offre de produits et services selon les besoins.

La Société financière IGM continue de se concentrer sur son engagement à fournir des conseils de placement et des produits financiers de qualité, des services innovateurs, une gestion efficace de ses activités et de la valeur à long terme pour ses clients et ses actionnaires. La direction est d'avis que la Société est en bonne position pour relever les défis de la concurrence et tirer profit des occasions à venir.

La Société dispose de plusieurs atouts concurrentiels, dont les suivants :

- Une distribution vaste et diversifiée, axée sur les canaux qui mettent l'accent sur une planification financière exhaustive grâce à une relation avec un conseiller financier.
- Une vaste gamme de produits, des marques de premier plan et de solides relations avec ses sous-conseillers.
- Des relations durables avec ses clients, ainsi que les cultures et héritages de longue date de ses filiales.
- Les avantages découlant de son appartenance au groupe de sociétés de la Financière Power.

UNE DISTRIBUTION VASTE ET DIVERSIFIÉE

La vigueur du volet distribution de la Société financière IGM est un avantage concurrentiel. En plus de détenir deux des principales organisations de planification financière canadiennes, IG Gestion de patrimoine et Investment Planning Counsel, la Société financière IGM peut, par l'intermédiaire de Mackenzie, accéder à un canal de distribution regroupant plus de 30 000 conseillers financiers indépendants. De la même façon, Mackenzie, dans le cadre de ses alliances stratégiques de plus en plus nombreuses, noue des partenariats avec des complexes manufacturiers et de distribution canadiens et américains afin d'offrir des services de gestion de placements à plusieurs mandats de fonds d'investissement de détail.

UNE VASTE GAMME DE PRODUITS

Les filiales de la Société financière IGM continuent de créer et de lancer des produits et des outils de planification stratégique de portefeuille novateurs afin d'aider les conseillers à constituer des portefeuilles optimaux pour les clients.

DES RELATIONS DURABLES

La Société financière IGM bénéficie d'avantages considérables grâce aux relations durables que ses conseillers entretiennent avec les clients. De plus, les filiales de la Société peuvent compter sur un patrimoine et une culture solides, que les concurrents peuvent difficilement copier.

LES AVANTAGES DÉCOULANT DE SON APPARTENANCE AU GROUPE DE SOCIÉTÉS DE LA FINANCIÈRE POWER

À titre de membre du groupe de sociétés de la Financière Power, la Société financière IGM réalise des économies grâce à des ententes sur les services partagés et a accès à des canaux de distribution, à des produits et à du capital.

ESTIMATIONS ET MÉTHODES COMPTABLES CRITIQUES

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Aucun changement n'a été apporté aux hypothèses relatives aux estimations comptables critiques de la Société depuis le 31 décembre 2018.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

IFRS 16, CONTRATS DE LOCATION (« IFRS 16 »)

Au 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté IFRS 16 et a eu recours à la méthode de l'application rétrospective modifiée sans retraitement des données financières comparatives. En vertu de cette méthode, la Société a comptabilisé une obligation locative de 105,6 M\$ équivalente à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, cette actualisation étant faite à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Société au 1^{er} janvier 2019. Le taux d'actualisation moyen pondéré appliqué était de 4,4 %. Un actif au titre du droit d'utilisation de 96,1 M\$ correspondant aux contrats de location de la Société a également été comptabilisé à sa valeur comptable comme si IFRS 16 avait été appliquée depuis la date de début de chaque contrat de location, déduction faite de l'amortissement cumulé qui aurait été comptabilisé jusqu'au 1^{er} janvier 2019. L'écart de 9,5 M\$ entre l'actif au titre du droit d'utilisation et l'obligation locative a été comptabilisé à titre d'ajustement des bénéfices non distribués au 1^{er} janvier 2019. Les mesures de simplification suivantes ont été appliquées lors de la transition :

- Nous avons appliqué un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires.
- Nous avons comptabilisé les contrats de location dont le

terme de la durée se situe dans les 12 mois suivant la date de première application en tant que contrat de location à court terme.

- Nous nous sommes appuyés sur l'évaluation qu'elle a faite de ses contrats de location immédiatement avant la date de première application en appliquant IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, pour déterminer si des contrats sont déficitaires, au lieu d'effectuer un test de dépréciation.

La dotation à l'amortissement et les charges d'intérêts ont augmenté en raison, respectivement, de l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et des intérêts imputés à l'obligation locative. Cependant, le total des charges globales ne diffère pas de manière significative en raison de la diminution comptabilisée au titre de la charge liée aux contrats de location simple.

L'incidence d'IFRS 16 sur le bilan consolidé au 1^{er} janvier 2019 est présentée en détail dans le tableau 24.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

AUTRES

L'IASB entreprend actuellement un certain nombre de projets qui donneront lieu à l'apport de changements aux normes IFRS existantes, lesquels changements pourraient avoir une incidence sur la Société. Des mises à jour seront fournies au fur et à mesure que les projets progresseront.

TABLEAU 24 : INCIDENCE D'IFRS 16 SUR LE BILAN

(en M\$)	31 DÉCEMBRE 2018	AJUSTEMENT POUR TENIR COMPTE DE L'ADOPTION D'IFRS 16	1 ^{ER} JANVIER 2019
Actif			
Autres actifs ¹	46,5 \$	(0,1) \$	46,4 \$
Immobilisations	138,6	96,1	234,7
		<u>96,0 \$</u>	
Passif			
Créditeurs et charges à payer ¹	397,4 \$	(2,0) \$	395,4 \$
Obligations locatives	–	105,6	105,6
Impôt sur le résultat différé	295,7	(2,0)	293,7
Bénéfices non distribués	2 840,6	(5,6)	2 835,0
		<u>96,0 \$</u>	

1. Radiation de l'incitatif sous forme de loyer gratuit sur les contrats de location inscrits à l'actif.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours du premier trimestre de 2019, il n'y a eu aucun changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société ayant eu une incidence significative, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Aucun changement n'a été apporté aux types de transactions entre parties liées depuis celles présentées au 31 décembre 2018. Pour plus d'information sur les transactions entre parties liées, se reporter aux notes 8 et 25 des états financiers annuels de la Société.

DONNÉES LIÉES AUX ACTIONS EN CIRCULATION

Au 31 mars 2019, il y avait 240 757 822 actions ordinaires de la Société financière IGM en circulation. Au 31 mars 2019, il y avait 10 975 380 options sur actions en cours;

de ce nombre, 5 672 049 pouvaient être exercées. Au 30 avril 2019, il y avait 239 320 382 actions ordinaires en circulation et 10 975 380 options sur actions en cours, dont 5 672 049 pouvaient être exercées.

Au 31 mars 2019, des actions privilégiées perpétuelles totalisant 150 M\$ étaient en circulation. Le 30 avril 2019, la Société a racheté les actions privilégiées perpétuelles totalisant 150 M\$.

SEDAR

D'autres renseignements concernant la Société financière IGM, notamment les plus récents états financiers et la plus récente notice annuelle de la Société, sont disponibles au www.sedar.com.